



RAPPORT MISSION EN OUGANDA

du 24 juillet au 1 Août 2022

Députés européens présents :

Pierre Larrouturou (S&D)
Maria Arena (S&D, Présidente de la Sous-Commission Droits de l'Homme)
Katalin Cseh (Renew)
Malte Gallée (Verts/ALE)

27/10/2022

Index

Résumé exécutif	page 3
1. Introduction	page 6
2. Présentation générale de la mission	page 6
3. Présentation des projets pétroliers EACOP, Tilenga et associés	page 8
4. Processus d'acquisition des terres pour les projets Tilenga et EACOP	page 10
5. Concernant les activités de la société civile	page 21
6. Risques et impact sur l'environnement	page 24
Conclusion	page 36

Résumé exécutif

Ce rapport fait suite à une mission qui s'est tenue du 24 juillet au 1er août 2022 en Ouganda, où quatre eurodéputés sont allés sur le terrain rencontrer les acteurs impliqués dans la construction d'un projet pétrolier développé par TotalEnergies. C'est suite à de nombreux témoignages et alertes concernant les violations des droits humains et dommages environnementaux liés aux activités de TotalEnergies en Ouganda, -provenant tant de la société civile que de rapporteurs spéciaux des Nations Unies au niveau international- que la délégation de députés européens a répondu à l'invitation de plusieurs associations de la société civile ougandaise pour venir rencontrer les acteurs impliqués dans ce projet.

Pendant les huit journées où la délégation d'eurodéputés était présente en Ouganda, ils ont pu rencontrer toutes les parties prenantes impliquées dans ce projet : des représentants du gouvernement ougandais, des représentants de l'Autorité Pétrolière Ougandaise, des membres du parlement ougandais, les équipes de TotalEnergies (dont le directeur et manager général de TotalEnergies EP Ouganda), des associations locales - aussi bien critiques du projet que travaillant étroitement avec les promoteurs du projet pétrolier, des représentants de Tanzanie, une coalition d'Organisations Non Gouvernementales (ONG) locales promouvant le développement d'alternatives durables aux énergies fossiles dans différents secteurs, des autorités religieuses, la représentante adjointe pour le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) en Ouganda, l'ambassadeur de l'Union européenne et chef de la délégation de l'UE, l'ambassadeur de Tanzanie en Ouganda, et enfin de nombreuses personnes affectées par le projet (PAP).

L'objectif premier de la mission en Ouganda, dans le contexte du travail en cours au Parlement européen sur la Directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité, était de comprendre et d'évaluer les problématiques et les impacts liés aux projets Tilenga et EACOP (East African Crude Oil Pipeline), respectivement les projets d'extraction et d'oléoduc développés par TotalEnergies dans le pays.

Cette mission a confirmé les nombreuses alertes qui avaient été lancées par des organisations internationales, des journalistes, des scientifiques et des rapporteurs spéciaux des Nations Unies concernant les violations des droits humains et les atteintes environnementales liés aux projets Tilenga et EACOP.

En particulier, les eurodéputés ont pu attester des nombreux problèmes liés aux processus d'acquisition des terres pour les projets Tilenga et EACOP. En effet, ces projets nécessitent l'acquisition de terrains sur lesquels les infrastructures sont construites, provoquant l'expulsion de nombreuses familles : au total près de 118 000 personnes. A ce sujet, la délégation d'eurodéputés a entendu de nombreux témoignages, tant des personnes affectées elles-mêmes que de députés ougandais rencontrés, ainsi que des organisations locales et des leaders communautaires et religieux, affirmant que les personnes affectées n'avaient plus le droit d'utiliser librement leur terre après la cut-off date, et ceci alors qu'elles n'avaient pas encore reçu de compensation financière. Cette grave violation du droit de propriété, qui a des conséquences sur la vie et survie même de nombreuses familles de paysans, a encore lieu aujourd'hui, et ce parfois depuis plus de 4 ans. Outre les délais pour l'obtention des compensations financières, une question soulevée est également celle de la sous-évaluation des terres des personnes expropriées,

qui pour la plupart ne peuvent pas racheter de terrains de taille et qualité équivalente avec les sommes fournies par TotalEnergies. Les témoignages rapportés à la délégation font également état des pressions subies à l'encontre des personnes affectées par les projets et de la société civile locale, à la fois de la part d'acteurs privés (et notamment de la part de TotalEnergies et ses sous-traitants) que des membres des États. Ces pressions ont lieu tant lors du recueil des signatures des accords de compensation des terres et des biens de la part des personnes affectées, que vis-à-vis des activités des organisations locales défendant les droits des populations affectées par le projet pétrolier. 54 ONG locales ont récemment été suspendues de manière arbitraire et des membres de nombreuses ONG et leaders communautaires sont victimes de violences, de menaces et d'arrestations arbitraires.

Sur le plan environnemental et climatique également, les eurodéputés ont pu constater et entendre des témoignages qui vont à l'encontre des études d'impacts et de la communication de TotalEnergies sur le sujet. Sur le plan climatique d'abord, les émissions liées à l'exploitation et à l'utilisation du pétrole Ougandais sont estimées, lors du pic de production, à plus de 33 millions de tonnes de carbone émises chaque année, soit près du double des émissions totales combinées de l'Ouganda et de la Tanzanie. Sur le plan environnemental, les risques liés à l'exploitation des projets Tilenga et EACOP sont multiples. De par sa localisation tout d'abord, puisque le projet d'exploitation prend place au sein du plus grand et plus vieux parc naturel d'Ouganda, et étant donné que le projet d'oléoduc de 1443 km traversera différentes zones protégées et débouchera sur une zone côtière particulièrement fragile. Les risques de pollutions et de fuites de pétrole semblent très importants, notamment du fait de l'importante activité sismique de la région, et menacent ainsi la biodiversité de la région et différentes sources d'eau douce, dont la plus grande d'Afrique, le lac Victoria. Plus de 40 millions de personnes dépendent de ce dernier pour vivre. D'après les rapports de plusieurs experts indépendants, les études d'impacts environnementales des projets Tilenga et EACOP réalisées par TotalEnergies "sont biaisées, en ce qu'elles mettent l'accent sur les impacts positifs du projet tout en minimisant les effets négatifs [...] sans évaluations et justifications transparentes, concrètes et adéquates, [et] n'apportent pas de réponses concrètes aux risques et impacts identifiés."

Suite à cette visite en Ouganda, le Parlement européen a exprimé dans son ensemble ses inquiétudes sur la situation des droits humains et de la protection de l'environnement en Ouganda et en Tanzanie, liée au développement des projets pétroliers développés par TotalEnergies dans le pays.

Une résolution d'urgence a été adoptée en séance plénière le jeudi 15 octobre sur « *les violations des droits de l'homme en Ouganda et en Tanzanie en lien avec les investissements réalisés dans des projets fondés sur les énergies fossiles* »¹. Dans cette résolution, le Parlement européen dénonce notamment les violations des droits de l'homme commises en Ouganda et en Tanzanie dans ce contexte, et demande notamment à ce que les personnes expropriées ou se voyant refuser l'accès à leurs terres soient indemnisées rapidement, de manière juste et suffisante, et à TotalEnergies et aux autorités ougandaises et tanzaniennes "*qu'ils protègent l'environnement et mettent fin aux activités d'extraction dans des écosystèmes protégés et sensibles*".

1 - [Résolution du Parlement européen](#) du 15 septembre 2022 sur les violations des droits de l'homme en Ouganda et en Tanzanie en lien avec les investissements réalisés dans des projets fondés sur les énergies fossiles

1. Introduction

La promotion des droits humains et la protection de l'environnement sont au cœur des principes fondamentaux de l'Union européenne. Ceux-ci sont inscrits dans les traités et la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et doivent être promus dans toutes ses politiques intérieures et extérieures. Dans sa Communication sur le pacte vert pour l'Europe du 11 décembre 2019, la Commission européenne a réitéré son engagement de relever les défis climatiques et ceux liés à l'environnement, notamment au travers de la transition de son économie et de la société vers un modèle plus soutenable et de l'objectif de neutralité carbone en 2050. Dans sa communication, la Commission souligne également que ces défis ne sauraient être résolus par la seule action européenne. Les objectifs du Pacte Vert ne pourront être atteints qu'au travers d'un effort commun de l'UE et de ses partenaires au niveau international.

Les entreprises et les différents acteurs économiques sont également des acteurs clés de la transition. Mais ils sont aussi responsables d'une part significative des émissions de gaz à effet de serre dans l'UE et dans le monde, et leurs activités peuvent avoir de fortes répercussions sur l'environnement et les droits humains. La pression s'est récemment faite de plus en plus importante au niveau européen pour réguler les impacts de ces activités économiques au travers de leur devoir de vigilance. Bien que les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, ainsi que ceux de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales fournissent déjà un cadre volontaire pour les entreprises pour mettre en place un tel devoir de vigilance, les mesures volontaires actuelles n'ont pas permis d'améliorer de manière significative la façon dont les entreprises gèrent leurs impacts, tant sociaux, environnementaux, qu'en matière de gouvernance et remédiation pour les victimes de ces impacts. Plusieurs législations nationales sur la responsabilité sociale et environnementale des entreprises existent déjà en Europe, mais l'UE n'est toujours pas dotée d'un cadre législatif horizontal et cohérent. Le Parlement européen a adopté le 10 mars 2021 une résolution sur le devoir de vigilance et la responsabilité des entreprises¹, et la Commission a publié le 23 février 2022 sa proposition de Directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité².

Le Parlement européen a exprimé à plusieurs reprises ses inquiétudes sur la situation des droits humains et de la société civile en Ouganda. Une nouvelle résolution a été votée le jeudi 15 octobre sur « les violations des droits de l'homme en Ouganda et en Tanzanie en lien avec les investissements réalisés dans des projets fondés sur les énergies fossiles. »³

1 - [Résolution du Parlement européen](#) du 10 mars 2021 contenant des recommandations à la Commission sur le devoir de vigilance et la responsabilité des entreprises

2 - [Proposition de directive](#) du parlement européen et du conseil sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité et modifiant la directive (UE) 2019/1937

3 - [Résolution du Parlement européen](#) du 15 septembre 2022 sur les violations des droits de l'homme en Ouganda et en Tanzanie en lien avec les investissements réalisés dans des projets fondés sur les énergies fossiles

2. Présentation générale de la mission

L'objectif premier de la mission en Ouganda était de comprendre et d'évaluer les problématiques et les impacts liés aux projets Tilenga et EACOP (East African Crude Oil Pipeline), respectivement les projets d'extraction et d'oléoduc développés par TotalEnergies dans le pays. Des acteurs de la société civile, aussi bien en Ouganda et Tanzanie qu'en Europe, ont rapporté des violations des droits humains ainsi que des dommages environnementaux liés aux projets. Cela a conduit à une action en justice contre TotalEnergies devant la justice française en Octobre 2019 porté par des organisations ougandaises et françaises. Cette action se fonde sur la loi française de 2017 sur le devoir de vigilance au motif du non-respect par TotalEnergies de ses obligations de prévenir les violations des droits humains et les dommages à l'environnement liés à leurs activités¹. Des alertes concernant des violations des droits humains liées aux activités de TotalEnergies en Ouganda ont également été relayées au niveau international par plusieurs rapporteurs spéciaux des Nations-Unies² et par l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme, programme conjoint de l'Organisation mondiale contre la Torture (OMCT) et de la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH). Cette dernière a aussi publié une « étude d'impact sur les droits humains [du projet pétrolier en Ouganda qui] a révélé un nombre considérable de violations et d'atteintes aux droits humains passées et présentes, ce qui a sonné l'alarme quant aux graves risques que le projet actuel fait peser sur l'avenir de l'Ouganda et sur les droits de ses citoyens. »³ De nombreuses autres organisations internationales et journalistes qui ont enquêté ont aussi alerté sur les violations des droits humains et les atteintes environnementales des projets Tilenga et EACOP. La délégation de l'Union européenne en Ouganda s'est également exprimée concernant la situation des défenseurs des droits humains en Ouganda, notamment ceux dont les activités sont en lien avec le projet pétrolier, et la délégation a décidé de devenir un point de contact pour les défenseurs des droits humains en Ouganda⁴.

Au vu de ces nombreuses alertes, plusieurs députés européens ont décidé de répondre à l'invitation de plusieurs organisations de la société civile ougandaise de venir rencontrer les différents acteurs impliqués dans le projet pétrolier développé par TotalEnergies et de faire des visites sur le terrain. La mission s'est déroulée du 24 juillet au 1er août 2022 avec des députés représentant 3 groupes politiques différents du Parlement européen. La délégation a rencontré des représentants du gouvernement ougandais, et notamment la Secrétaire permanente auprès du ministère de l'Énergie et de l'exploitation minière, Irene Bateebe, et des représentants de l'Autorité Pétrolière

1 - [Loi n° 2017-399](#) du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre

2 - Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, référence [AL UGA \(3.2021\)](#), juillet 2021 ; référence [AL UGA \(4.2021\)](#), septembre 2021 ; référence [AL UGA \(1.2022\)](#), janvier 2022.

3 - Fédération Internationale pour les Droits Humains/ Foundation for Human Rights Initiative, "[Nouveaux gisements, même histoire ? À la croisée des chemins pour éviter la catastrophe en Ouganda](#)", décembre 2020

4 - FIDH/FHRI, "[Nouveaux gisements, même histoire ? À la croisée des chemins pour éviter la catastrophe en Ouganda](#)", décembre 2020.

Ougandaise, dont le directeur à l'environnement, santé, sûreté et sécurité, le Dr. Joseph Kobusheshe, ainsi que Ali Ssekatawa, le directeur TIC et gestion des données. La délégation des députés européens a aussi rencontré des membres du parlement ougandais. Des réunions ont aussi eu lieu avec plusieurs associations locales, qu'elles soient critiques du projet ou à l'inverse qu'elles travaillent étroitement avec les promoteurs du projet pétrolier. Les députés européens se sont également entretenus avec une coalition d'Organisation Non Gouvernementales (ONG) locale promouvant le développement d'alternatives durables aux énergies fossiles dans différents secteurs (énergie renouvelable, tourisme, gestion des ressources et agriculture durable), ainsi qu'avec des autorités religieuses. La délégation a aussi rencontré de nombreuses personnes affectées par le projet (PAP), provenant de différents districts. Plusieurs rencontres avec le directeur et manager général de TotalEnergies EP Ouganda Philippe Groueix et son équipe ont aussi eu lieu. Les députés ont également été reçus par Grace Pelly, la représentante adjointe pour le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) en Ouganda et avec l'ambassadeur de l'Union européenne et chef de la délégation de l'UE, H.E. Attilio Pacifici. Une discussion avec l'ambassadeur de Tanzanie en Ouganda a aussi eu lieu à Kampala.

Les visites de terrain ont pris place dans le district de Buliisa, où le projet Tilenga est en construction, ainsi que dans celui d'Hoima, où démarre le projet d'oléoduc EACOP et où sera située la future raffinerie et l'aéroport international. Les premières visites se sont déroulées avec des représentants de TotalEnergies, sur le site de la future usine de traitement du pétrole (Central Processing Facility, ou CPF), d'un futur site d'extraction situé dans le parc national des Murchison Falls, ainsi qu'avec plusieurs PAPs, choisis par TotalEnergies. La délégation a également rencontré d'autres PAPs dans les districts de Buliisa et d'Hoima, sans la présence des représentants de TotalEnergies.

La mission s'est également déroulée dans le contexte du travail en cours au Parlement européen sur la Directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité. En effet, les problématiques soulevées par les projets Tilenga et EACOP comprennent les différents aspects, à la fois, sociaux, environnementaux, et de gouvernance, que cette directive entend prendre en compte.

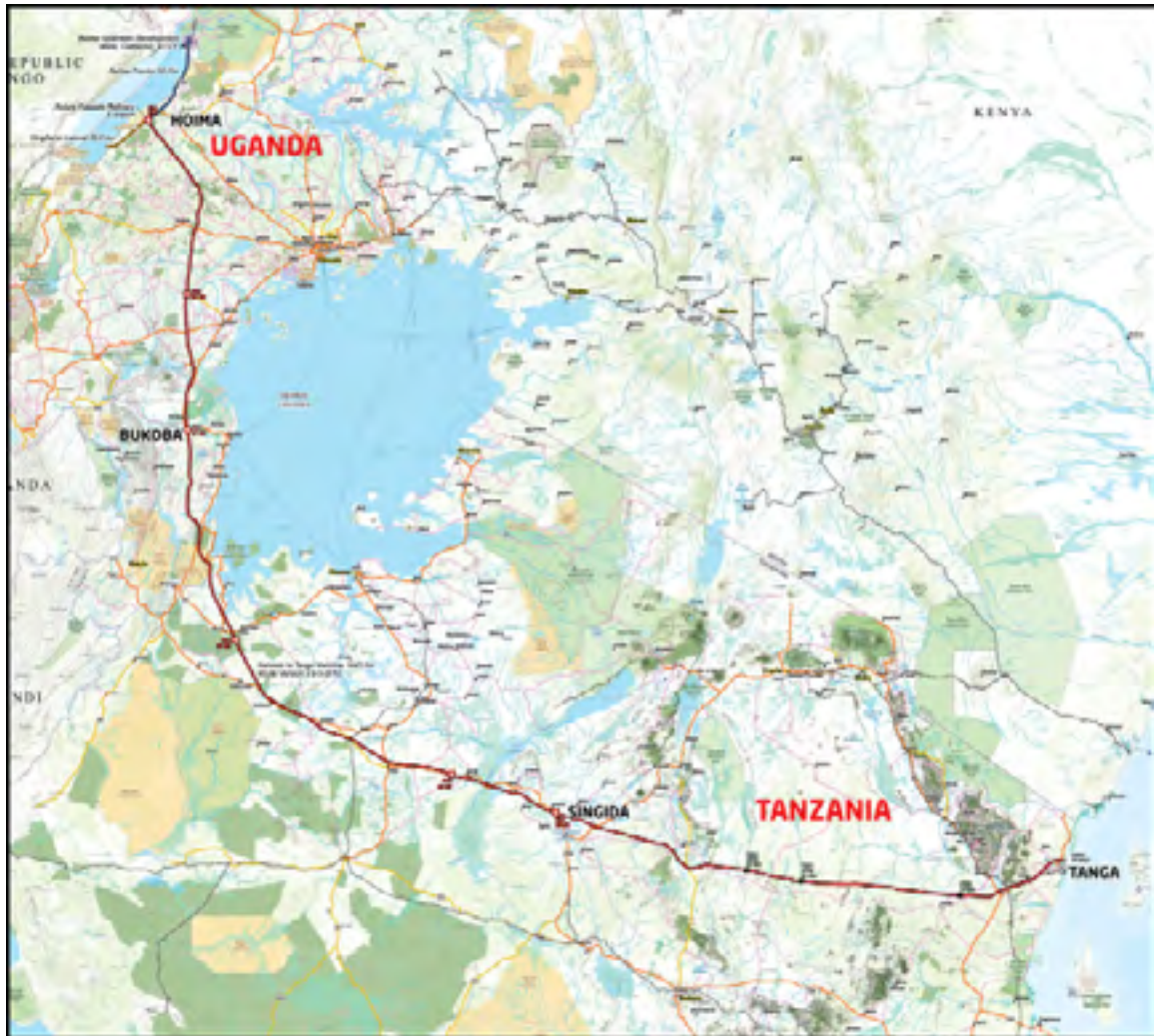
3. Présentation des projets pétroliers EACOP, Tilenga et associés

En 2006, des réserves de pétrole estimées à près de 6,5 milliards de barils de brut, dont 1,4 milliard récupérable, ont été découvertes par l'entreprise australienne Hardman Resources sur la rive ougandaise du lac Albert, à la frontière avec la République Démocratique du Congo. Après être arrivée en 2012, puis avoir racheté l'ensemble des parts de l'entreprise britannique Tullow Oil, l'entreprise française TotalEnergies est aujourd'hui l'opérateur principal du projet pétrolier en Ouganda. Elle est notamment associée à une entreprise chinoise publique, la China National Offshore Oil Corporation (CNOOC), afin de développer deux projets d'exploitation pétrolière, ainsi qu'un oléoduc appelé EACOP, qui reliera les projets d'exploitation pétrolière ougandais jusqu'au port de Tanga, au niveau de l'océan indien en Tanzanie afin que le pétrole soit exporté vers le marché international.

Le premier et le plus important projet d'exploitation, appelé Tilenga, est opéré par TotalEnergies, et prévoit d'extraire environ 190 000 barils par jour. Il nécessite pour cela le forage de 400 puits, dont 132 dans un Parc Naturel, celui des Murchison Falls. Le second projet d'exploitation, nommé Kingfisher, est opéré par CNOOC, et vise à extraire 40 000 barils par jour. Il est situé au sud du lac Albert. Les deux projets nécessitent différentes infrastructures, dont notamment une usine de traitement, la Central Processing Facility (CPF), et un réseau d'oléoduc reliant les différents puits avec le CPF ainsi qu'au hub d'où partira l'oléoduc EACOP. Pour chacun de ces deux champs pétroliers, TotalEnergies possède 56,67% des parts, CNOOC 28,33%, et la compagnie pétrolière ougandaise (Uganda National Oil Company – UNOC) 15% des parts.

L'oléoduc, appelé EACOP, pour East African Crude Oil Pipeline, fera 1443 kilomètres de long, dont 296 kilomètres en Ouganda et 1147 kilomètres en Tanzanie, et sera le plus long oléoduc chauffé au monde. Il partira du district d'Hoima en Ouganda, sur les bords du lac Albert au port de Tanga, au niveau de l'océan indien en Tanzanie. Il a une capacité de transport d'environ 216 000 barils par jour. Ce projet est porté par l'entreprise TotalEnergies (qui possède 62% des parts), en association avec la compagnie publique chinoise CNOOC (8% des parts), l'UNOC (15% des parts) et la compagnie pétrolière nationale tanzanienne (la Tanzania Petroleum Development Corporation – TPDC -, 15 % des parts).

Actuellement, les promoteurs du projet prévoient d'extraire les premiers barils de pétrole en 2025. D'après le directeur général de TotalEnergies E&P Uganda, les forages commenceront en décembre 2022 au sein du parc naturel des Murchison Falls.



Tracé du projet d'oléoduc EACOP qui reliera les sites d'extraction de Tilenga et Kingfisher au port de Tanga sur 1 443 km. (Carte : [EACOP, TotalEnergies](#))

À ces projets d'exploitation et d'oléoduc est associé un projet de raffinerie qui sera situé dans le district de Kabaale, près du début de l'oléoduc EACOP. Ce projet, fortement désiré par le gouvernement ougandais, aurait une capacité de raffinage tout d'abord de 30 000 barils par jour, puis de 60 000 dans un second temps. Il est aujourd'hui porté par un consortium appelé l'Albertine Graben Refinery Consortium (AGRC) - comprenant l'italien Saipem, Nuovo Pignone International (filiale italienne de l'américain GE Oil & Gas), l'américain Yaatra Ventures, et le mauricien Lionworks Group. Aucune décision finale d'investissement n'a été signée à ce jour.

4. Processus d'acquisition des terres pour les projets Tilenga et EACOP

Les projets Tilenga et EACOP nécessitent l'acquisition de terrains sur lesquels les infrastructures seront construites, provoquant l'expulsion de nombreuses familles. D'après les chiffres fournis par TotalEnergies, le projet Tilenga affecterait 5 511 foyers¹, soit 31 716 personnes². Dans les faits, le projet d'oléoduc EACOP traversera en Ouganda 178 villages, affectant 3 652 foyers, impactant 24 744 personnes³. Pour la partie Tanzanienne de l'oléoduc, 9 476 foyers seront affectés, impactant de fait 61 889 personnes provenant de 231 villages. Au total, ce sont près de 118 348 personnes qui sont affectées par l'acquisition des terres nécessaires à ces deux projets.

Au cours de la mission, les eurodéputés ont pu assister à une présentation du processus d'acquisition des terres par les responsables de TotalEnergies en Ouganda. Celle-ci se déroule en plusieurs étapes :

Les Personnes affectées sont convoquées à une réunion où les promoteurs du projet leur font une présentation du projet, ainsi que du processus d'acquisition des terres. Puis des études sont réalisées pour évaluer les prix des terres, des cultures et des bâtiments (maisons et autres structures pouvant être affectées). TotalEnergies a expliqué à la délégation que cette évaluation est réalisée par des sous-traitants de la compagnie, en l'occurrence la compagnie Atacama pour le projet Tilenga, et d'autres sous-traitants pour le projet EACOP, pour ses parties ougandaise et tanzanienne. Ces évaluations sont approuvées par les gouvernements respectifs.

Un relevé cadastral des terres, structures, cultures et arbres est réalisé par TotalEnergies et ses sous-traitants. En l'occurrence Atacama pour le projet Tilenga, et Newplan pour le projet EACOP en Ouganda. Suite à cela, une "cut off date" (date limite d'éligibilité) est annoncée pour ces évaluations.

Puis les personnes affectées doivent signer des accords d'indemnisation, présentant le montant indemnisé. Pour certaines personnes affectées, une proposition de compensation en nature peut être proposée.

L'indemnisation est ensuite versée aux personnes affectées par les activités de TotalEnergies. Les titres de propriété des terrains sont alors transférés au gouvernement Ougandais ou Tanzanien, qui accorde des droits d'utilisation ou de location de ces terres aux compagnies privées. Dans ces deux pays, les étrangers (et donc les compagnies étrangères), ne peuvent être propriétaires de terres, mais peuvent en être uniquement locataires. Après le versement des compensations par les compagnies privées,

1 - [RAP 1](#) Tilenga, janvier 2018, p. 39; [RAP 2](#), février 2021, p. 6; [RAP 3A](#), février 2021, p. 6; [RAP 3B](#), février 2021, p. 37; [RAP 4](#), février 2021, p. 7; [RAP 5](#), février 2021, p. 5

2 - [RAPs 2 à 5, résumé exécutif](#), septembre 2020, p. 138.

3 - [RAP EACOP Ouganda](#), mars 2021, chapitre 5, p. 76 et 78.

les titres de propriété sont transférés au gouvernement, qui en retour donne un bail de 60 ans aux compagnies privées pour l'utilisation de ces terres.

Enfin, la compagnie affirme mettre en place un programme de «restauration des moyens de subsistance» pour les personnes affectées.



Source: TotalEnergies, Tilenga Project, Human Rights Impact Assessment Report, janvier 2022, pages 33 et 34. TotalEnergies, "Accompagner et soutenir les populations locales", décembre 2021. Témoignages.

Ce processus d'acquisition des terres a lieu au sein de différents projets, appelé "Plan d'action de réinstallation", ou RAP. Il y en a 5 pour le projet Tilenga (RAP1, RAP2, RAP3A, RAP3B, RAP4 et RAP5). Pour le projet EACOP, il y a 10 plans d'action de réinstallation : un pour les zones affectées en Ouganda, 8 pour les zones affectées en Tanzanie, et un pour les zones prioritaires du projet EACOP.

Les cut-off date (ou dates limites d'éligibilité) sont fixés à différentes dates, et ce pour chaque RAP des projets Tilenga et EACOP. À partir de cette date, TotalEnergies annonce que plus aucune modification sur les terres, habitations ou cultures ne peut être prise en compte pour le calcul de l'indemnisation, mais que les personnes peuvent continuer à utiliser leur terre. **A l'inverse, la délégation des députés européens a entendu de très nombreux témoignages, tant des personnes affectées elles-mêmes que de la part des députés ougandais rencontrés, ainsi que des organisations locales et des leaders communautaires et religieux, que les personnes affectées n'avaient plus le droit d'utiliser librement leur terre après la cut-off date, et ceci alors qu'elles n'avaient pas encore reçu leur compensation.**

Les cut-off dates concernant le projet d'exploitation Tilenga ont été fixés pour le RAP1 au 16 mai 2017, et au 24 août 2018 pour le RAP2. Pour les RAP3A et RAP3 B la cut-off date était fixée au 18 février 2019. Concernant le RAP4, pour les personnes affectées vivant dans le district de Buliisa, la cut-off date était fixée au 22 août 2018, et dans le district d'Hoima au 9 novembre 2018. Pour le RAP5 la cut-off date était fixée au 18 février 2019.

Concernant le projet EACOP, le cut-off date de la partie ougandaise a été fixé entre avril et juin 2019 suivant les districts. Concernant la Tanzanie, le cut-off date a été fixé entre mai et septembre 2018. Concernant les zones prioritaires, la date a été fixée en Tanzanie en mars 2018, et en juin 2018 en Ouganda.

Un député ougandais a expliqué à la délégation que ce processus d'acquisition des terres est totalement inhabituel et "unique" dans sa manière de faire en Ouganda. *"Pour tous les autres projets gouvernementaux, le gouvernement ougandais utilise ses propres ressources, va directement dédommager les PAP. [...] Habituellement, dans le cadre de l'acquisition de terres par le gouvernement, nous avons un article dans la constitution, l'article 26, qui oblige le gouvernement à s'assurer qu'il compense de manière adéquate, et que cette compensation doit avoir lieu avant la prise de possession de ces terres, et assurément, cette compensation ne doit pas aggraver la situation de ces PAPs par rapport à celles qu'ils avaient auparavant. C'est le processus d'acquisition gouvernemental normal."* Mais il explique que pour le projet EACOP, cela est différent. Après avoir rappelé que l'EACOP est un projet associant 4 actionnaires, il rappelle que *"tout d'abord, il faut considérer Total comme un actionnaire majeur du projet. Si vous partez de ce point, alors en tant qu'actionnaire principal, il aide à identifier le financement pour l'acquisition du terrain. La société qui paie pour ces terrains est une société sous-traitante du projet. Une entreprise privée internationale sous-traitée par EACOP [c'est-à-dire TotalEnergies]"* Il ajoute que dans cette acquisition *"Tout est privé, le gouvernement n'est pas impliqué dans la compensation. La seule implication du gouvernement dans la compensation est qu'après avoir payé pour ce corridor terrestre, la propriété revient au gouvernement. Puis en retour, le gouvernement donne un bail à EACOP. [...] En retour, la Commission des terres de l'Ouganda [Uganda Land Commission] donnera un bail de 60 ans à l'ECOP. Pendant ces 60 ans, ce sont eux qui utiliseront l'ensemble de ce corridor."*

Concernant l'étude d'évaluation de la valeur des terres et des récoltes.

La délégation a rencontré plusieurs personnes affectées qui ont critiqué le fait que ce soient des entreprises sous-traitantes de TotalEnergies qui aient réalisé les études d'évaluation des taux de compensations des terres, cultures, structures et autres bien des personnes affectées, alors que c'est cette même entreprise qui in fine paie les compensations. Cela pose un problème d'indépendance de cette évaluation. TotalEnergies répond à ces critiques en rappelant que le gouvernement valide, avant le paiement, les taux de compensation utilisés dans le cadre des projets Tilenga et EACOP.

Les députés européens ont aussi entendu des critiques de la part des députés ougandais rencontrés concernant l'évaluation des taux de compensation. Une première membre du parlement ougandais a expliqué à la délégation, à propos des *“taux de compensation qui déterminent ce que vous obtenez dans le cadre de l'EACOP, [qu']ils sont sans fondement. Mon district, pour sa part, a passé trois ans sans revoir les taux de compensation. Donc, je me demande sur quoi ils se sont basés pour dire que vous valez cela ?”* Un second député a aussi affirmé à la délégation que *“lorsque vous parlez d'évaluation, personne ne sait comment les valeurs ont été obtenues.”*

La Fédération Internationale pour les Droits Humains a aussi, dans son rapport publié en 2020 sur le projet Tilenga, critiqué la méthodologie mise en place par les entreprises privées pour réaliser cette étude : *“les partenaires de la joint-venture n'ont partagé que des informations minimales et n'ont pas utilisé une approche communautaire lorsqu'elles ont déterminé les taux de compensation”*¹.

De plus, la délégation a entendu de nombreuses plaintes de la part de personnes affectées sur le fait que les terres des personnes affectées ont été sous-évaluées, et que de ce fait les compensations ne leur permettent pas de racheter des terres de taille et de qualité équivalente. C'est ainsi qu'un PAP², d'une trentaine d'années, habitant dans le district de Sembabule et affecté par le projet EACOP a expliqué à la délégation: *“J'ai reçu l'argent (...) Comme je vous l'ai dit, je ne peux pas acheter, je ne peux pas compenser mes terres parce que j'ai été sous-évalué. Un acre était évalué à 6 millions [shillings ougandais], je vais au marché maintenant, il coûte 12 millions. Je ne peux pas compenser ma terre. Je dis qu'ils se sont accaparés ma terre.”*³

Un autre PAP, du district de Buliisa, affecté par le projet Tilenga rapporte : *“Ensuite, autre défi, lorsque vous perdez votre terre à Kabare, vous ne retrouverez pas cette terre à Kabare. Vous ne pouvez plus acheter à Kabare. Vous devez vous déplacer plus loin dans le village, ailleurs, là où la terre est bon marché [...] Par exemple, ils ont donné 3,5 par acre et d'autres personnes achètent à 10 millions, 18, 20, comme vous l'avez entendu.”*

1 - FIDH/FHRI, [“Nouveaux gisements, même histoire ? À la croisée des chemins pour éviter la catastrophe en Ouganda”](#), décembre 2020, page 54.

2 - Pour des raisons de sécurité pour les différentes personnes affectées par le projet, ainsi que pour les membres d'associations, les leaders communautaires et religieux ayant accepté de témoigner devant la délégation des députés européens, leurs noms ne seront pas publiés

3 - Six millions de shillings ougandais représentent environ 1600€.

Un autre, du même district, nous explique : *“Je n’ai pas consenti à signer l’accord foncier [de compensation] de 3,5 millions [de shillings ougandais]¹. Sur ces 3,5 millions, l’argent ne peut me permettre d’aller nulle part.”*

De plus, dans des villages affectés par ces deux projets, des personnes ont pu être affectées par d’autres projets de développement réalisés par le gouvernement ougandais, comme pour la construction de routes par exemple. Des accords de compensation ont été montrés aux députés européens montrant que, rapporté à la superficie des terres affectées, les compensations versées par l’Ugandan National Road Authority sont entre 2,5 à 3,5 fois plus importantes que les compensations versées par TotalEnergies. Lorsque ce problème a été soulevé par les eurodéputés auprès des équipes de direction de TotalEnergies ainsi qu’aux membres de l’Autorité Pétrolière Ougandaise, ces derniers n’ont donné aucune explication de ces différences.

Les critiques ne concernent pas uniquement les évaluations du prix des terres, mais aussi celles des cultures et des structures. Un député provenant d’un district du sud de l’Ouganda, affecté par l’EACOP explique : *“Car ce dont les gens se plaignent depuis le début, c’est de la sous-évaluation. Vous trouvez que nous sommes à la frontière avec un autre district où l’activité principale dans les deux districts est l’agriculture. Mais, vous trouvez un caféier dans [le district X], qui est très similaire à un caféier dans [le district deux] ; le district frontalier est évalué différemment. Ainsi, vous pouvez me trouver en tant qu’agriculteur, une partie de ma plantation se trouve dans le [district 1] et l’autre partie dans le [district 2]. Si vous évaluez un caféier dans un district à 90 000 et dans l’autre district à 35 000, ne voyez-vous pas qu’il y a un problème ?”*

Une pétition de PAP des districts de Kyotera et Lwengo a été envoyée le 3 novembre 2021 à Mr Martin Tiffen, alors directeur exécutif de TotalEnergies E&P Uganda, ainsi qu’une seconde le 1er avril 2022, toujours à Mr Martin Tiffen, devenu alors le directeur général de “l’East African Crude Oil Pipeline Compagny Limited”. Ces deux pétitions indiquent un problème similaire sur des différences de compensation des plantations de café et de banane. Un plan de café étant compensé à 33 000 shilling ougandais dans le district de Kyotera alors qu’il l’était à 88 000 dans le district voisin de Lwengo. Pour les plants de bananes, les prix étaient respectivement de 25 000 et de 50 000 shillings ougandais. Après avoir demandé de réévaluer les taux de compensation afin qu’ils puissent être compensés comme dans le district voisin, les *“PAP demandent qu’il soit donné suite à cette requête afin qu’ils puissent recevoir une compensation équitable et être rétablis dans leur situation d’origine, au lieu de se retrouver dans une situation pire après compensation”².*

Un autre problème soulevé par différentes personnes affectées et associations locales concerne l’inflation importante qu’il y a eu entre le moment de réalisation de l’étude d’évaluation des terres, et le moment où est versée la compensation. Ce phénomène accentue le problème de sous-compensation dénoncé par les personnes affectées, les associations locales et les députés ougandais rencontrés. Afin de compenser

1 - Trois millions et demi de shillings ougandais représentent environ 945€.

2 - Pétition adressée à Mr Martin Tiffen, Managing director of the East African Crude Oil Pipeline Co. Ltd, le 13 avril 2022.

délais et les problèmes d'inflation, la loi ougandaise prévoit que les taux de compensations versés in fine soient ceux actualisés, la mise à jour devant avoir lieu chaque année. TotalEnergies a choisi d'augmenter de deux fois 15% les compensations en Ouganda afin de prendre en compte l'inflation tout en évitant de réévaluer les taux de compensation. Cette approche a été critiquée par différentes organisations car ne reflétant pas la réalité des taux actuels.

Concernant l'inventaire des cultures et biens.

La délégation a aussi entendu différents témoignages de personnes affectées qui se plaignent que l'inventaire des cultures, des bâtiments et de leurs autres biens, réalisé par des sous-traitants de TotalEnergies, aurait été mal réalisé, laissant de côté différentes cultures ou structures. Une PAP du district de Buliisa affectée par le projet Tilenga explique ainsi : « *Certains de leurs biens n'ont pas été évalués. Certains éléments manquaient sur la liste des biens fonciers. Et bien qu'ils se soient plaints, ils n'ont jamais été ajoutés à la liste. Donc, certaines de leurs cultures sur la terre n'ont pas été compensées.* »

Une association locale, qui travaille auprès de personnes affectées dans différents districts impactés par le projet pétrolier a expliqué à la délégation : « *Mais maintenant, le défi que nous avons, et la raison pour laquelle nous avons créé cette association, c'est que [...] nous sommes venus chez vous, nous avons tout imprimé, tout mesuré, mais lorsque vous apportez les formulaires d'évaluation, certaines propriétés manquent, certaines ont été annulées avec un stylo et un autre chiffre écrit, la superficie de certaines personnes manquait.* »

Concernant le cut-off date et les restrictions de l'utilisation des terres pour les personnes affectées.

La délégation souhaite rappeler l'article 17 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui indique que :

- « 1. Toute personne, aussi bien seule qu'en collectivité, a droit à la propriété.
2. Nul ne peut être arbitrairement privé de sa propriété. »

La délégation des députés européens a entendu différents témoignages extrêmement préoccupants, qui accusent les compagnies privées de violer les droits de propriété des personnes affectées par le projet. En effet, de nombreux témoins, provenant de districts impactés par le projet EACOP comme par le projet Tilenga ont fait part que, depuis l'annonce du cut-off date, les PAP ne peuvent utiliser librement leur terre alors qu'elles n'avaient, ou n'ont pas encore reçu leur compensation. Cela fait donc plus de 3 ans, voire 4 ans, que des personnes ne peuvent plus cultiver librement leur terre sur leur propriété alors qu'elles n'ont pas encore été compensées.

Ainsi un membre du parlement ougandais a expliqué à la délégation que « *tant de personnes dans cette zone ont été expulsées et n'ont pas été indemnisées. Ces cas ont existé. D'autres ont été indemnisés, d'autres personnes sont restées sur place. Il y a ceux à qui l'on avait promis de construire des maisons avant la mise en œuvre du projet et qui n'ont pas été indemnisés.* » Une député d'un autre district rapporte: « *Donc ces gens, leurs activités ont été arrêtées. Ils n'ont pas planté ou fait quoi que ce soit. Et il n'y a aucune information sur la date à laquelle ils vont être indemnisés.* »

De nombreux PAP ont rapporté à la délégation avoir été interdits d'utiliser librement leur terre. Un PAP provenant du district d'Hoima a ainsi rapporté : « *Alors, ils ont dit, maintenant, nous avons évalué vos propriétés, vous n'êtes pas autorisés à utiliser vos terres. Parce que la plupart des gens qui ont été touchés étaient des agriculteurs. Donc, si vous ne plantez pas de cultures ou quoi que ce soit, votre famille n'aura rien. Maintenant, après nous avoir imposé une date limite, il était très difficile de continuer à utiliser nos terres, puisque nous n'étions pas autorisés.* »

Un autre PAP rapporte à la délégation qu'après le cut-off date, lui et sa famille ont essayé de recommencer à utiliser leur terre, mais que Total est revenu pour les arrêter, puis une dernière fois avec la police : « *Ils ont fixé une date limite. Ils sont venus mesurer nos terres et nous ont empêché de les utiliser. Nous sommes retournés cultiver nos terres. Total E&P Uganda nous a empêché d'utiliser ces terres. Ils ont appelé la police, et même si vous y allez maintenant, ils sont toujours là. La police nous a donc empêchés d'utiliser ces terres. Nos cultures que nous avons plantées, nous les avons toutes perdues parce qu'ils nous ont empêchés d'utiliser nos terres depuis 2017, depuis plus de cinq ans.* » Un autre explique une histoire similaire : « *Total a déjà fixé sa cut-off date et nous avons cultivé la terre et après avoir planté, Total est revenu avec des soldats, des policiers et le sous-traitant GCC, qui avait reçu le contrat pour clôturer la terre. Puis ils nous ont poursuivis, nous nous sommes enfuis. La situation est devenue vraiment difficile, nous ne pouvons pas emmener nos enfants à l'école, nous ne pouvons pas bien manger.* »

Un membre d'une association locale a expliqué à la délégation: « *Vous pouvez imaginer que pendant 4 ans, ils n'ont pas versé d'argent, ils les ont empêchés d'utiliser le terrain. Je crois que vous comprenez cette situation. Voici un homme qui dépend de cette terre depuis de nombreuses années pour son usage domestique, sa survie et tout ce qui fait sa vie, mais qui a été empêché d'utiliser cette terre sans compensation.* »

Un autre PAP affecté par le projet pétrolier a appelé à l'aide les eurodéputés du fait de la situation dramatique dans laquelle lui et sa communauté se retrouvent actuellement : « *Vous avez tardé à nous aider parce que ces gens sont venus nous évaluer et sont repartis, et nous ne pouvons plus utiliser nos terres. La famine est presque en train de nous tuer parce que le peu de terre que nous avons l'habitude de cultiver, on nous empêche d'y planter des cultures et nous ne voyons pas ces gens venir nous dire qu'un jour nous viendrons vous dédommager.* »

Concernant la signature des accords d'indemnisation par les personnes affectées par le projet

Concernant l'étape du processus d'acquisition des accords d'indemnisation par les personnes affectées par le projet, réalisé par des entreprises sous traitantes de TotalEnergies pour le projet Tilenga, et par des entreprises sous-traitantes de l'entreprise EACOP, dont TotalEnergies est l'actionnaire majoritaire et porte de fait le projet. La délégation a entendu différents témoignages portant sur un manque d'information préalable aux signatures des accords de compensation. Les députés européens ont aussi recueilli de nombreux témoignages faisant part d'une violation du consentement libre des personnes affectées, faisant part de différentes pressions, tant des acteurs privés que des autorités étatiques, cherchant à forcer les PAP à signer les accords de compensation.

Un député ougandais a expliqué à la délégation que : « *le droit de choisir n'est pas là. Nous voyons de très près, parce que le gouvernement est très intéressé par cela sans tenir compte du reste, nous voyons qu'il faut seulement être favorable même quand on est réfractaire, en particulier les PAP.* »

Des PAP ont aussi rapporté à la délégation subir des représailles de la part de Total, de ses sous-traitants ou des autorités lorsqu'ils refusaient de signer les accords de compensation. L'un d'eux affecté par le projet Tilenga a ainsi expliqué : « *Après cela, un autre harcèlement est dû au fait que je n'ai pas consenti à signer l'accord foncier de 3,5 millions. Avec ces 3,5 millions, l'argent ne peut me permettre d'aller nulle part. Et nous avons vu des gens de la communauté signer les 3,5 millions, mais ils sont toujours en danger. C'est donc pour cela que Total me harcèle, parce que je n'ai pas consenti à signer ces 3,5 millions.* » Il continue plus loin : « *Même, ce grief a commencé avec Atacama [sous traitant de Total pour le projet Tilenga], après Atacama, ils m'ont remis à Total, qui m'a remis au ministère de l'énergie. Puis les délégués du ministère de l'énergie, le mois dernier, nous ont dit que nous devons signer l'argent ou clore la plainte, sinon nous signerions sous une section militaire, que nous le voulions ou non. Donc, nous vivons dans la peur. [...] Donc, ma vie est en danger à cause de... parce que j'ai refusé de signer les 3,5 millions, qui ne peuvent même pas me permettre de faire quelque chose.*»

Un PAP affecté par le projet EACOP, dans un district au sud de l'ouganda, rapporte : « Les employés de l'EACOP viennent avec les agents de terrain, (...) pour intimider les PAPs en leur disant que 'même si vous ne signez pas, même si vous signez, nous allons passer sur vos terres'. Malheureusement, beaucoup de personnes ont signé.»

Un représentant d'une association locale, qui travaille auprès des PAP par l'EACOP rapporte : « *Ce que fait Total, tout d'abord, c'est qu'il emploie son personnel, [...] Donc, il s'agit de les convaincre. Ainsi, ils enregistrent une plainte mais aucune de ces plaintes n'est résolue mais plutôt, si un citoyen insiste, il est contraint. J'ai des PAP, quelqu'un a dit «certains matériaux ne sont pas enregistrés (...)» il a dit «je ne signerai pas». (...) Ensuite, ils ont utilisé la sécurité pour arrêter ce PAP. (...)*

Ils essaient donc d'inspirer la peur à tout PAP qui se plaint. Parce que quand vous vous plaignez, vous êtes soit arrêté... Donc, cela démoralise les PAPs de soulever leurs préoccupations. »

La délégation d'eurodéputés a rencontré un représentant tanzanien, membre d'une association locale tanzanienne, et qui a mené une enquête auprès des communautés affectées par le projet EACOP en Tanzanie. Il a expliqué qu' « *en ce qui concerne la question de la compensation, certains PAP se plaignent d'une compensation injuste, certains PAP se plaignent du retard de la compensation, certains PAP se plaignent du fait qu'ils ont été forcés de signer la compensation. Nous sommes allés dans un village avec [XXX], dans le district de Diloda, dans la région de Manyara, où nous avons rencontré des villageois qui nous ont dit qu'ils avaient été forcés de signer la compensation [...] Ils ont donc soulevé la question de la compensation et on leur a dit que s'ils ne recevaient pas cette compensation, le gazoduc allait passer sur leurs terres, et ils n'ont rien pour arrêter le gazoduc. »*

Des PAP se sont aussi plaints de nouveaux accords de consentement que les sous-traitants de Total et de l'EACOP font signer aux personnes vivant autour des futurs oléoducs, mais dont ils ne comprennent pas la signification. Ceux-ci se plaignent que comme avant pour les accords de compensation, ils n'ont pas le choix de pouvoir le signer ou non, alors qu'il ne savent pas ce qu'ils signent, et ne peuvent conserver une copie du document signé. Un PAP a ainsi rapporté à la délégation : « *Il y a un problème, qui est dans notre communauté de 200 mètres, l'accord de consentement. Ces gens, ils ont mesuré 200 mètres mais ils ne peuvent pas permettre à un voisin de lire ce qui est sur cet accord de consentement. Ils ne peuvent même pas vous donner une copie pour rester avec. Mais ils disent juste que vous signez ici en tant que voisin. Les gens ont peur, qu'est-ce qui se passe ? Parce que, quand ils viennent pour le CPF, ils n'ont même pas informé les gens que dans le CPF le résultat pourrait être ceci ou cela. »*

Concernant les conséquences des restrictions d'utilisation des terres et des problèmes de taux de compensation.

Les députés européens ont entendu des témoignages qui expliquent les conséquences qu'ont sur les familles affectées, principalement des fermiers dépendant de leur terre, les restrictions d'utilisation de leur terre par les compagnies privées en charge du développement des projets Tilenga et EACOP. Les témoignages ont porté principalement sur 4 sujets. Le premier est un manque de nourriture au sein des familles. Le second est une déscolarisation importante des jeunes, notamment des jeunes femmes. Le troisième concerne l'accès au soin. Le quatrième la situation économique générale des familles et la problématique d'un appauvrissement généralisé.

Un PAP affecté par l'oléoduc EACOP a expliqué à la délégation les conséquences dramatiques qu'ont sur lui et sa communauté des restrictions de l'utilisation de leur terre, ceci avant d'avoir touché leur compensation : « *Nous sommes affectés, car il n'y a pas d'activité économique sur le terrain, parce que nous ne sommes pas autorisés à accéder aux terres où nous avons l'habitude de cultiver, où nous pouvions gagner de*

l'argent en payant les frais de scolarité de nos enfants. Sur le plan scolaire, nos enfants ne vont pas à l'école. Pour ce qui est de la nourriture, nous n'en avons plus assez dans nos foyers. Les gens sont affamés. Pourquoi ? Les terres où nous avons l'habitude de cultiver, nous n'y avons plus accès. Il n'y a rien à manger dans nos foyers [...] quand il n'y a pas d'éducation, il n'y a pas de vie. Sur le plan alimentaire, nous sommes affamés. Vous ne pouvez pas avoir un bon statut de vie sans nourriture. Sur le plan de la santé, on ne peut pas avoir une bonne santé quand on est pauvre. C'est impossible. Nous, les Africains, nous sommes des agriculteurs, nos terres sont prises par M. Martin Tiffen. (...) Maintenant, cette chose est une malédiction pour nous, dont je pensais qu'elle serait une bénédiction, maintenant c'est une malédiction. » Mr Tiffen est directeur au sein de Total et directeur général de la compagnie EACOP.

Un autre PAP vivant dans le district de Buliisa, affecté par le projet Tilenga, rapporte un témoignage similaire aux eurodéputés : *« Le cut-off date nous a également affectés, car ces terres étaient destinées au pâturage et à la culture. Nous utilisons ces terres pour nos affaires, pour aider nos fils et nos filles à aller à l'école et aussi pour nous aider à subvenir à nos besoins alimentaires, car c'est là que nous gagnons de la nourriture. »*

Le directeur d'une petite association locale explique le phénomène de déscolarisation au sein de sa communauté : *« Lorsque le projet est arrivé, les gens s'attendaient à être indemnisés parce qu'ils avaient été déplacés de leur source de subsistance - la plupart des gens ici en Ouganda tirent leurs revenus de l'agriculture. Le projet est arrivé, puis ils ont pris les terres, mais c'est avec ça que vous obtenez de l'argent pour maintenir les enfants à l'école. Maintenant, vous vous attendez à ce qu'après avoir pris vos terres, après les avoir acquises, vous receviez une compensation dans les 6 mois. Vous ne l'obtenez pas. Ce qui se passe, c'est que les enfants doivent quitter l'école. »*

Le programme de restauration des moyens de subsistance.

La dernière étape du processus d'acquisition des terres consiste en des "*programmes de restauration des moyens de subsistance*" des populations impactées. Avec ces programmes, TotalEnergies prend l'engagement de soutenir les projets économiques de PAPs, par exemple au travers de proposition de formations et activités liées à l'agriculture (culture de manioc et de légumes, semis d'arbres, rucher...), d'accompagnement dans la gestion de leur budget, de contribution à l'amélioration de leur qualité de vie, d'aide en vue de diversifier les sources de revenus des ménages en accompagnant les personnes pour développer des petites entreprises.

Une partie des visites de terrain organisées par TotalEnergies était dédiée à la visite de PAPs profitant de ces programmes de restauration des moyens de subsistance. Les eurodéputés ont notamment rencontré une PAP choisie par TotalEnergies, Judith Bero-Irwoth, et que l'entreprise a soutenu financièrement dans son projet d'apiculture après qu'elle ait été affectée par le projet pétrolier. Il est intéressant de noter que le cas de Judith est très souvent utilisé par TotalEnergies dans sa communication sur les réseaux sociaux autour des programmes de restauration des moyens de subsistance,

et qu'elle a été présentée à différents journalistes internationaux. La rencontre s'est déroulée avec la délégation, le directeur et manager général de TotalEnergies EP Ouganda Philippe Groupeix et son équipe, et Judith, sous un arbre où étaient suspendues ses ruches. Elle a expliqué à la délégation qu'après avoir été affectée par le développement du projet Tilenga dans le district de Buliisa, TotalEnergies l'avait soutenue à travers le programme de restauration des moyens de subsistance, et que grâce à l'argent qu'elle avait reçu, elle avait pu développer son activité, passant d'abord de cinq à dix ruches, jusqu'à soixante-cinq aujourd'hui, réparties sur différents sites. Elle expliqua qu'elle avait ainsi pu élever son niveau de vie et pu payer l'inscription à l'école privée pour ses sept enfants.

Après qu'elle eut expliqué sa situation, les eurodéputés purent échanger brièvement avec elle, puis la visite de terrain se poursuivit avec la visite d'un autre PAP. Mais plusieurs aspects de leur rencontre avec Judith Bero-Irwoth avaient laissé les eurodéputés insatisfaits. Aucun bruit ne provenait des différentes ruches suspendues sous l'arbre, aucune abeille n'était visible aux alentours, et une personne locale a fait remarquer à la délégation que le miel local n'était généralement pas aussi sombre que celui qu'on leur avait présenté comme une production locale.

Ces détails ont poussé la délégation à revenir sur le site le lendemain, sans la présence des représentants de TotalEnergies. Une nouvelle fois la délégation constata qu'aucun bruit ne provenait des ruches et qu'aucune abeille ne pouvait être observée malgré les mises en garde de Judith et de la délégation de TotalEnergies de ne pas s'approcher trop près des ruches au risque de se faire piquer. Les eurodéputés ont alors décidé de vérifier par eux-mêmes et d'ouvrir une des ruches. Ils ont alors pu constater que la ruche n'était en fait qu'une boîte vide, tout comme se sont révélées être la totalité des autres ruches sur le site.



Au-delà du fait que des managers de TotalEnergies aient manifestement menti à des membres élus du Parlement européen, cet épisode a remis en question pour la délégation la réalité et la véracité des programmes de restauration des moyens de subsistance dans leurs ensembles.

5. Concernant les activités de la société civile.

La délégation des députés européens a aussi posé des questions sur la liberté des organisations de la société civile à exercer leurs activités, notamment auprès des personnes affectées par le projet. Une partie des organisations de la société civile en Ouganda a expliqué à la délégation ne pas avoir de problème pour exercer leurs activités. C'est ainsi que lors d'une réunion organisée par TotalEnergies, les eurodéputés ont pu rencontrer des représentants de la coalition dénommée Civil Society Coalition on Oil and Gas (CSCO), coalition qui regroupe une soixantaine d'associations locales. Ces représentants ont rapporté qu'il n'y avait pas spécialement de problème pour travailler sur le secteur pétrolier et ont aussi expliqué à la délégation que les problèmes qui avaient existé provenaient principalement des autorités ougandaises et non des acteurs privés. Ces représentants ont par ailleurs expliqué travailler en étroite collaboration avec les acteurs privés, et notamment TotalEnergies.

Concernant le travail des membres d'associations locales.

Pour autant, la délégation a aussi entendu de nombreux témoignages d'autres organisations de la société civile, certaines par ailleurs membres de la coalition CSCO, expliquant que leur travail avait été très fortement entravé par les différents promoteurs du projet pétrolier (entreprises privées et gouvernements). Notamment celles qui travaillent auprès des personnes affectées par le projet, et qui ont pu émettre des critiques envers le projet pétrolier, ou sur la manière dont celui-ci est mis en œuvre.

Un député ougandais a ainsi essayé d'expliquer le contexte général autour du secteur pétrolier en Ouganda : *« Il serait injuste de dire que c'est seulement Total. Toutes les organisations, les entreprises qui sont dans ce processus ou ces activités, elles se cachent derrière le régime [...] Elles ont été protégées par le régime, et si vous voulez vous battre, vous devez vous battre doucement. Sinon, vous pouvez vous retrouver cinq pieds sous terre si vous ne faites pas très attention. Donc, vous devez être très prudent lorsque vous poussez ces choses. [...] Par exemple, les OSC [organisations de la société civile], dès que vous essayez de faire respecter les droits des personnes concernées, elles finissent par être fermées [...] Elles travaillent presque sous la table. Elles travaillent presque derrière leurs bureaux. Ils ne peuvent pas se manifester ouvertement. Vous faites valoir vos droits, on vous menace de vous fermer. Vous faites respecter la loi, vos comptes vont être fermés le lendemain. C'est donc ce qui se passe ici ».*

La responsable d'une ONG a ainsi expliqué à la délégation que son organisation avait été fermée arbitrairement en 2021 : « *En ce qui concerne la société civile, lorsque vous parlez de ce sujet [les questions pétrolières], vous devenez une menace pour le gouvernement, vous êtes menacés. Par exemple, je faisais partie des 54 sociétés civiles dont les activités ont été arrêtées pendant plusieurs mois parce qu'elles parlaient des droits relatifs aux ressources naturelles, et parce que la dernière fois, lorsque le journaliste italien a été arrêté, nous avons fait un plan pour aller dans certaines communautés et nous mobiliser.* » La fermeture de ces 54 organisations a d'ailleurs été dénoncée le 24 septembre 2021 par 3 rapporteurs spéciaux des Nations Unies : celui sur les droits à la liberté de réunion pacifique et d'association, celui sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression et celui sur la situation des défenseurs des droits de l'homme¹.

La délégation d'eurodéputés a aussi entendu de nombreux témoignages faisant part de représailles directement sur les membres des associations locales. C'est ainsi que l'un d'eux a rapporté : « *J'ai été arrêté au moins deux fois. La première fois, j'ai été arrêté et accusé de rassemblement illégal, j'ai passé deux nuits en cellule et j'ai été libéré sous caution policière. À ce jour, je suis toujours sous caution, cela fait un an que je suis là, c'est toujours une obligation de police. La deuxième fois, quand ils sont venus m'arrêter, ils m'ont détenu pendant une demi-journée. Et c'est le jour où ils ont fermé mon bureau sur le terrain. Le bureau sur le terrain à Buliisa a été fermé pendant que nous étions réunis. À ce jour, il est toujours fermé. Quelques semaines plus tard, ils sont venus et ont vandalisé tous les panneaux de signalisation. Puis, après quelques semaines, ils sont venus et ont arrêté l'un des défenseurs avec lesquels nous travaillons. Celui-ci a passé deux mois en prison et est sorti sous caution judiciaire. Ici, ils ont fabriqué des preuves contre lui et l'ont mis en cellule, en prison pendant deux mois.* »

Un autre rapporte un événement très grave qu'il a subi du fait de son travail auprès de sa communauté affectée par le projet pétrolier : « *Ils ont dit, savez-vous ce que nous pouvons vous faire ? En fait, viens voir mes collègues. Quand je suis arrivé là-bas, ils m'ont posé des questions. J'ai essayé d'y répondre mais ils ont dit que j'avais la grosse tête et m'ont menacé de me faire tout ce qu'ils voulaient. J'ai alors répondu : « Tout d'abord, vous êtes en civil, donc je ne sais pas si vous êtes des agents de sécurité ou si vous faites partie de cette organisation qui refuse à ces personnes leur droit à une indemnisation. Pourquoi me poursuivez-vous, qu'est-ce qui est louche ? Ils ont dit, ce type nous dérange. Parmi eux, il y avait un colonel. Alors, il a commandé un collègue qui est venu en vitesse et m'a mis à terre. Quand je suis tombé, en levant les yeux, j'ai découvert qu'ils avaient mis un pistolet sur ma tête. »*

Certains membres d'ONG ont aussi évoqué les problèmes auxquels les membres de leur famille font face du fait de leurs engagements : « *Oui, j'ai dû partir, bien sûr, j'ai dû partir pour mettre en sécurité ma famille de Buliisa à Kampala, bien que je continue à travailler à Buliisa. Mais la famille, je me suis dit que ce n'était pas du tout sûr de rester à Buliisa parce qu'il y avait un moment où, chaque fois que je me déplaçais, quelqu'un me suivait. Il y a eu un moment où, la nuit, je dormais et des gens patrouillaient dans la*

1 - Référence de la communication : [AL UGA 4/2021 du 24 septembre 2021](#).

cour. Il s'est passé beaucoup de choses. Il y a eu un moment où ma maison a été cambriolée et des objets volés à Buliisa. La maison où nous sommes à Kampala, ici, ils sont venus et ont enlevé la fenêtre, mis de côté la fenêtre, et ils sont partis, ils n'ont rien enlevé, ils n'ont rien volé, mais ils ont laissé la fenêtre enlevée. »

Un autre rapporte « *On me surveille, on m'appelle au téléphone, je vois même des policiers aller chez ma mère (...) Nous sommes intimidés à cause de notre implication dans l'EACOP. Jusqu'à cette année, le 27 février, lorsque le bureau [de l'ONG] et ma maison ont été cambriolés par six personnes non identifiées qui portaient des uniformes de police, comme celle de l'Ouganda, la nuit, à deux heures du matin. »*

Concernant les activités de leaders des communautés affectées par le projet pétrolier.

Plusieurs leaders des communautés affectées, souvent eux-mêmes aussi affectés par les projets Tilenga ou EACOP, ont aussi rapporté aux eurodéputés qu'ils avaient subi des représailles suite à leurs prises de parole publique.

Un député ougandais a rapporté à la délégation que « *Nous avons eu des cas où ceux qui ont pu dire un mot ou deux ont fini en prison ou ont été mis dans des cellules de police, ils ont été effrayés, les RDC sont à leur domicile, des accusations forgées de toutes pièces ont été portées. Donc, tout cela forme une enclave de sécurité... C'est une préoccupation sérieuse. »*

Un autre leader communautaire, qui habitait préalablement dans le district de Buliisa où ont lieu la majorité des forages du projet Tilenga, a expliqué à la délégation d'eurodéputés avoir dû fuir ce district pour se cacher ailleurs : « *Je suis ici en train de me cacher à cause de TotalEnergies, à cause du harcèlement que Total me fait subir. (...) Puis autre chose, quand je suis rentré de France, quelqu'un m'a appelé du district de Buliisa. (...) ils m'ont dit que si nous gagnons le procès en France, ils vont nous tuer, ceux qui n'ont pas signé les terres, surtout moi et [XXX], et ceux qui n'ont pas signé les terres. Donc, je vis maintenant dans la peur. C'est pourquoi je ne peux pas rester avec ma famille ou faire quoi que ce soit, je ne peux même plus travailler. Parce que dès que je commence quelque chose, ils commencent à me suivre. »*

Différentes communications de rapporteurs des Nations unies ont rapporté des pressions, arrestations et menaces à l'encontre de différents leaders et membres des communautés. C'est ainsi que le 20 avril 2020, 4 rapporteurs spéciaux ont interpellé P. Pouyanne, le président-directeur général du groupe TotalEnergies, concernant des arrestations et nombreuses menaces contre des leaders communautaires, et notamment deux qui sont venus témoigner dans un procès contre les activités du groupe TotalEnergies. Ils interpellent le PDG de la compagnie sur les effets que cela aura sur eux, mais aussi sur les autres membres des communautés affectées.¹

1 - Référence de la communication du 20 janvier 2020 : [REFERENCE: AL OTH 19/2020](#).

Une quatrième communication datée du 24 janvier 2022 et provenant de 3 rapporteurs spéciaux des Nations Unies a dénoncé différentes arrestations de membres d'ONG, des fermetures d'ONG, cambriolages, intimidations, menaces. Les rapporteurs évoquent aussi ces violations à l'encontre de leaders de communautés affectées par le projet pétrolier.

6. Risques et impacts sur l'environnement

Les projets pétroliers présentent des risques inhérents pour l'environnement, de la pollution de l'air, des sols, des eaux, risques pour la biodiversité, et bien sûr les impacts climatiques. Les dommages causés à l'environnement peuvent également entraîner des violations des droits fondamentaux pour les populations locales, comme l'accès à l'eau, ou le droit à la santé. En ce qui concerne les risques et impacts environnementaux liés spécifiquement aux projets Tilenga et EACOP, la délégation a rencontré de nombreuses parties prenantes, de la société civile, du gouvernement, des représentants de TotalEnergies, ainsi que des experts internationaux. Les députés présents ont également effectué des visites sur les chantiers en construction des projets, et ont abordé les différents risques et impacts du projet dû à sa nature et son emplacement.

La première préoccupation concernant les projets Tilenga et EACOP sont en effet liés à leurs emplacements même. La CPF sera construite tout près du parc national des Murchison Falls, le plus ancien et le plus grand des parcs nationaux du pays, et des près de 400 puits que comptera le projet Tilenga, plus de 130 seront situés au sein même du parc naturel. Le projet est situé tout proche du lac Albert et utilisera des ressources en eau prélevées dans le lac, et tout proche également du delta du Nil qui se jette dans le lac et est classé zones humides protégées. L'oléoduc passera le long des rives des lacs Albert et Victoria, deux des sources d'eau douce les plus importantes de la région. D'après le bureau des statistiques ougandais, le lac Albert contribue à 43% du poisson ougandais¹. Concernant le lac Victoria, plus de 40 millions de personnes en dépendent pour vivre d'après la Banque mondiale². L'oléoduc en lui-même sera enterré, ce qui implique d'excaver une tranchée de 10 mètres de profondeur et de 30 mètres de large (emprise au sol) le long du tracé de l'oléoduc. Total défend que la superficie de la totalité du projet dans le parc national des Murchison Falls sera minimale et ne couvrira que 0,05% de la surface totale du parc. L'Autorité Pétrolière Ougandaise confirme avoir conduit des « études d'impact stratégique dans les zones sensibles afin de minimiser l'empreinte du projet au maximum, et que le projet ait des impacts sociaux et environnementaux minimaux »³. Mais différents cabinets d'expertise indépendants pointent le fait que les impacts d'un projet pétrolier d'une telle importance ne peut pas être réduits à son empreinte spatiale et soulèvent de nombreux manquements dans l'évaluation des impacts du projet et dans quelle mesure les meilleures pratiques préconisées au niveau international ne sont pas respectées.

1 - Uganda Bureau of Statistics. [Résumé statistique 2019. p.79](#)

2 - Banque Mondiale, [Reviving Lake Victoria by Restoring Livelihoods](#); 29 février 2016

3 - Entretien avec l'Autorité Pétrolière Ougandaise.

Durant l'entretien avec les représentants de TotalEnergies, les conclusions des études d'impact social et environnemental (ESIA) des projets Tilenga et EACOP ont été présentées à la délégation et les députés ont abordé les différents points problématiques relevés par les experts indépendants dans l'ESIA. Malgré les garanties de TotalEnergies que les meilleures pratiques internationales seront respectées, des inquiétudes demeurent quant à la validité des conclusions de l'ESIA. Selon la Commission néerlandaise pour l'évaluation environnementale (NCEE) une agence rattachée au ministère de l'environnement Néerlandais qui a étudié les différents ESIA des projets Tilenga et EACOP, « *les ESIA en général, et en particulier le résumé non-technique, sont biaisées, en ce qu'elles mettent l'accent sur les impacts positifs du projet tout en minimisant les effets négatifs. Les bénéfices économiques sont mis en avant, alors que les potentiels effets négatifs sont jugés insignifiants et ce sans évaluations et justifications transparentes, concrètes et adéquates. Les ESIA sont difficilement compréhensibles, se concentrent trop peu sur les problématiques clés et ne contribuent pas à des prises de décisions éclairées. Les ESIA apportent de nombreuses descriptions méthodologiques et la caractérisation des conditions de référence, mais n'apportent pas de réponses concrètes aux risques et impacts identifiés. La méthodologie de l'évaluation est peu transparente et de nombreuses questions demeurent.* »¹

Les études d'impact sont également contestées devant la justice. Un recours en justice a été déposé en Ouganda, demandant l'annulation du certificat environnemental du projet. En mai 2019, l'ONG AFIEGO a intenté une action en justice contre l'Autorité National de Gestion de l'Environnement (NEMA) et l'Autorité Pétrolière Ougandaise (PAU) à la Haute Cour de Kampala concernant le processus de consultation qui a eu lieu dans le cadre de l'étude d'impact du projet Tilenga. L'ONG affirme que la procédure de validation de l'ESIA n'est pas conforme au droit Ougandais et demande à ce que le certificat d'autorisation soit annulé. L'action judiciaire fait suite aux nombreuses irrégularités rapportées dans le cadre des consultations publiques.

Une action en justice a également été intentée par plusieurs organisations de la société civile devant la Cour de Justice d'Afrique de l'Est contre les gouvernements Ougandais et Tanzanien, ainsi que contre le Secrétaire général de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE). « *Les plaignants affirment que le projet va à l'encontre des plusieurs traités fondamentaux de l'Afrique de l'Est et internationaux, y compris le traité de la CAE, le Protocole pour le Développement Durable du Bassin du Lac Victoria, la Convention sur la diversité biologique, et la convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique.* »²

1 - NCEA, [Examen du rapport d'évaluation des impacts environnementaux et sociaux \(ESIA\) du projet Tilenga, 26 Juillet 2018](#)

2 - Afiego/Natural Justice/CEFROHT, [communiqué de presse](#) "Court Case against Uganda and Tanzania over the EACOP project to be heard", 1er mars 2022.

Construction

Les options choisies par TotalEnergies dans le cadre de la construction des différentes phases des projets sont souvent en contradiction avec les lignes directrices internationales selon des experts indépendants. Tout d'abord, « *le forage de puits de pétrole dans les parcs nationaux et généralement interdits dans le monde* », mais selon TotalEnergies « *les réserves de pétrole du parc des Murchison Falls doivent être exploitées pour que le projet soit économiquement viable* »¹. De plus, d'après une évaluation indépendante des ESIA du projet EACOP, réalisé par le cabinet d'expertise sur les exploitations fossiles E-Tech, l'empreinte au sol de 30 m de large choisie par TotalEnergies n'est pas en conformité avec les meilleures pratiques internationales recommandées pour la construction d'oléoducs, qui devrait être de 15 m maximum, et de 10 m dans les zones protégées².

La traversée de nombreuses rivières et cours d'eau par l'oléoduc est également un point clé à considérer. Des évaluations indépendantes concluent que « *les justifications de simplicité et de faible coût avancées par l'ESIA pour choisir une construction en tranchées ouvertes, ne sont pas alignées avec les meilleures pratiques internationales recommandées pour la traversée par un oléoduc des rivières et cours d'eau pérennes* » et que le forage horizontal (qui consiste à enterrer l'oléoduc dans le sol sous le lit de la rivière) devrait être privilégié comme le préconisent les lignes directrices internationales. Les ESIA identifient 10 voies d'eau d'importance majeure ainsi que de nombreux affluents qui seront traversés par l'oléoduc. Les documents présentés aux députés par TotalEnergies mentionnent l'utilisation de forages horizontaux pour la traversée du Nil Victoria mais n'apportent pas de clarification quant à la traversée des autres cours d'eau.

L'évaluation des ESIA par des experts internationaux défend également que la surface occupée par le projet dans le parc national aurait pu être minimisée d'avantage, notamment en « *réduisant le nombre de plateformes pétrolières dans le Parc National des Murchison Falls de 10 plateformes à une seule plateforme* ». Cette unique plateforme pourrait être à l'emplacement proposé pour une des plateformes actuellement en projet et une autre directement à l'extérieur des frontières du parc et qui permettrait toujours d'atteindre les réservoirs souterrains qui auraient dû être exploités via les autres plateformes prévues dans le parc. Les technologies permettant ce type de forage horizontal (Extended-reach well) existent et sont utilisées depuis les années 1990.

Enfin, d'après l'ESIA du projet Tilenga, près de 600 trajets de poids lourds sont prévus chaque mois dans le parc protégé lors de la phase de construction³. Cela est aussi extrêmement problématique en termes d'impact sur la faune.

1 - OXFAM, "[Review of the adequacy of environmental mitigation in the ESIA for the East Africa Crude Oil Pipeline in Uganda](#)" août 2019.

2 - OXFAM, "[Review of the adequacy of environmental mitigation in the ESIA for the East Africa Crude Oil Pipeline in Uganda](#)" août 2019.

3 - ESIA Tilenga, Tableau 4-30

Gestions des ressources en eau

L'emplacement et l'ampleur du projet font également un certain nombre de risques bien connus à l'environnement, au premier rang desquels, les risques pour les ressources en eau. De l'eau sera pompée directement dans le lac Albert pour être utilisée dans le processus de forage et d'extraction du pétrole. Cela peut avoir de graves impacts sur la biodiversité aquatique, sur des écosystèmes très sensibles tels que les zones humides, sur la disponibilité en eau pour les communautés et sur leurs moyens de subsistance dépendant de la pêche, ainsi que sur les niveaux des nappes phréatiques¹. Tous ces risques peuvent également être exacerbés par le stress hydrique qui pèse déjà sur la région en raison du changement climatique. Durant les entretiens et les visites de terrain, les députés ont abordé ces questions liées à la gestion de l'eau. Les représentants de TotalEnergies ont rappelé les conclusions de l'ESIA, qui proposent plusieurs mesures de mitigation concernant la qualité et la disponibilité des ressources en eau.

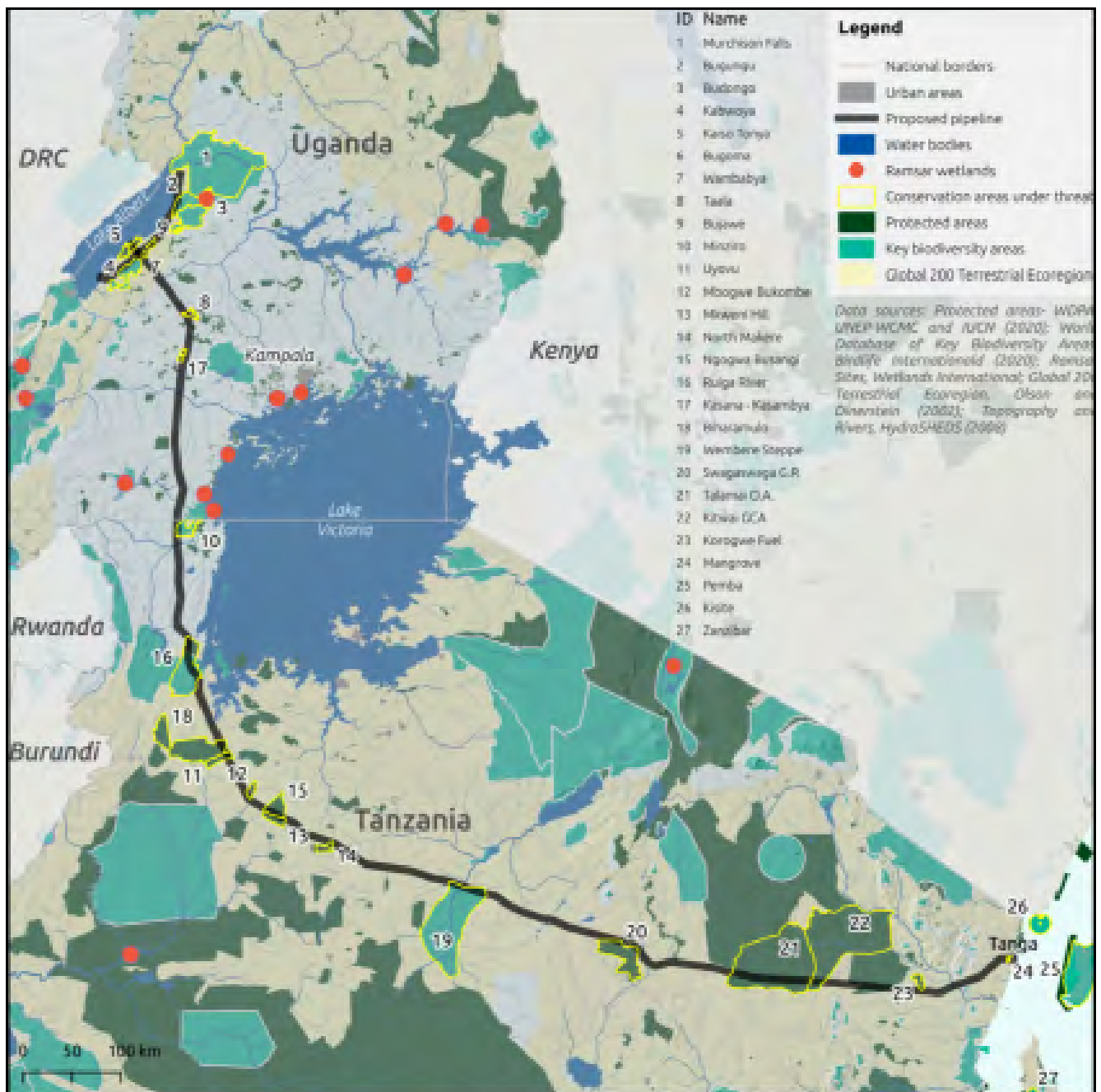
Cependant, plusieurs rapports indépendants ont critiqué l'ESIA pour ses données incomplètes et son manque de mesures concrètes pour répondre aux risques pesant sur les ressources en eau. L'ESIA avance différents chiffres contradictoires concernant le volume d'eau qui sera effectivement prélevé dans le lac Albert, ce qui ne permet pas de mesurer quel sera l'impact réel du projet sur les eaux de surface dans la région. Concernant le projet Tilenga, l'ESIA de ce projet affirme que ce sont plus de 160 millions de mètres cubes d'eau qui vont être utilisés. La NCEA a publié une liste de recommandations, en particulier préconisant que l'ESIA devrait apporter plus d'information sur le volume d'eau qui sera effectivement prélevé dans le lac Albert, de mieux prendre en compte les risques pour les communautés locales et l'environnement que feront courir les impacts cumulés des différents usages de l'eau ainsi qu'une meilleure surveillance de ces usages².

De plus, les ESIA des projets Tilenga et EACOP reconnaissent eux même que plusieurs régions impactées par ces projets sont déjà en situation de stress hydrique. Pourtant les ONG locales rencontrées par la délégation ont expliqué que ces ESIA n'indiquent pas ce qu'il se passera ni comment résoudre les potentiels conflits entre ces projets et les besoins des populations locales.

1 - [NCEA, op cit.](#)

2 - [NCEA, op cit.](#)

Biodiversité



Les projets Tilenga et EACOP mettent également la biodiversité de la région en danger. Toute la zone est un habitat faunique essentiel et abrite plusieurs espèces endémiques et menacées. Les risques à la biodiversité comprennent la pollution sonore pouvant perturber les animaux sauvages, l’empoisonnement de la faune et de la flore, la perturbation de couloirs de migrations, la dégradation, la fragmentation et la destruction d’habitats. La construction des routes et d’infrastructures, ainsi qu’une présence humaine plus importante feront peser une pression accrue sur l’environnement. Comme l’ont présenté les représentants de TotalEnergies lors de leur rencontre avec la délégation, les risques pour la biodiversité ont été évalués selon le IFCP Standard 6¹, en conformité avec le Uganda National Environment Management Act.

1 - International Financial Corporation Performance Standard 6.

Des groupes de conseil et de surveillance indépendants ont été mis en place afin d'évaluer les impacts des deux projets sur l'environnement. Selon TotalEnergies, la zone de conservation des Murchison Falls sera en meilleure condition après le projet que si celui-ci n'avait pas été développé.

À nouveau, l'ESIA effectuée par TotalEnergies est vivement critiquée par des experts indépendants quant à la façon dont les risques pour la biodiversité seront gérés. Les mesures proposées pour réduire les pressions liées à la présence humaine restent circonscrites à « une liste de problématiques qui seront 'considérées', 'sous réserve de faisabilité'. Les informations concernant les routes de migrations et les rencontres avec les animaux sur les plateformes pétrolières manquent de précision quant aux impacts réels sur les animaux, ainsi que de savoir si les plateformes pétrolières situées dans des zones riches en biodiversités auraient pu être relocalisées. La proximité entre les 10 plateformes pétrolières prévues dans le parc (espacées d'environ 2km les unes des autres, sans compter les déplacements journaliers de véhicules durant la phase opérationnelle du projet) « *pourrait constituer une barrière infranchissable pour les éléphants cherchant à éviter le bruit et les activités autour des sites prévus pour les plateformes pétrolières, selon la Wildlife Conservation Society and Uganda Wildlife Authority* »¹.

De plus, alors que l'ESIA du projet Tilenga note bien le risque que les infrastructures pétrolières pourraient avoir sur les corridors des éléphants², il n'y est faite aucune mention de mesure de mitigation appropriée. Pourtant, déjà aujourd'hui de nombreux signes montrent que les éléphants sont perturbés du fait des premières activités pétrolières. C'est ainsi qu'une pétition signée par plus de 1380 habitants vivant aux abords du parc naturel des Murchison Falls, et qui a été notamment adressée aux autorités ougandaises et à la "Uganda Wildlife Authority" en juillet 2022, et qui a aussi été montrée à la délégation des eurodéputés, fait état d'une forte augmentation de la sortie des éléphants du parc. La pétition explique que cela provoque une augmentation des conflits entre les animaux et les paysans, qui s'inquiètent notamment pour la vie de leurs enfants. De plus, l'augmentation des conflits entre la faune et les habitants augmente le risque de braconnage, par des paysans qui chercheraient à défendre leur plantation des destructions qui ont lieu lors du passage d'éléphants.

« *Des mesures effectives permettant de garantir que le projet permettra d'améliorer de manière générale l'état de la biodiversité, comme le prétend TotalEnergies, ne sont pour l'instant pas définies dans l'ESIA ou d'autres plans* »³ et il est probable que des effets négatifs seront inévitables. Les experts recommandent l'adoption d'approches spécifiques pour chaque zone qui seront impactées par le projet, afin de mieux prendre en considération la manière dont les couloirs de migration des animaux seront affectés et mettre en place des mesures de mitigation. L'emplacement des routes est également une source d'inquiétude majeure, et devrait être mieux pris en compte tout comme la manière dont le principe de gain effectif de biodiversité sera mis en application.

1 - Wildlife Conservation Society and Uganda Wildlife Authority, Measuring Responses of Wildlife to Oil Operations in Murchison Falls National Park, September 2011, p. 22.

2 - Tableau 14-8 et 14-18 de l'ESIA du projet Tilenga.

3 - NCEA, op cit, p. 9-10.

Pollution

Les risques de pollution liés aux projets Tilenga et EACOP sont également très importants. La pollution des eaux et des sols, ainsi que les fuites de pétrole sont tous des risques inhérents à tout projet pétrolier. La contamination des ressources en eau des communautés locales est également un des risques majeurs liés au projet. Lorsque les députés ont évoqué la problématique des risques de fuites, les représentants de TotalEnergies ont expliqué que l'oléoduc serait équipé d'un système de surveillance à base de fibre-optique permettant de détecter d'éventuelles fuites. Des valves seront également installées, « *qui pourront être fermées afin de fermer l'alimentation en pétrole vers des sections endommagées de l'oléoduc, notamment dans les zones où l'oléoduc monte, descend, et à proximité des ressources en eau et des zones environnementales sensibles* »¹. Mais après avoir rappelé les limites des systèmes de détection automatique, le rapport du cabinet E-Tech publié en 2019 explique: "La meilleure pratique consiste à installer des vannes de sectionnement de part et d'autre des rivières et ruisseaux pérennes, et pas seulement de part et d'autre des rivières de plus de 30 m de large" et rappelle qu' "un déversement dans une rivière ou un ruisseau pérenne de moins de 30 m de large aura des conséquences environnementales majeures", avant de citer différentes rivières et cours d'eau où TotalEnergies devrait installer des vannes de blocage au niveau de l'EACOP².

De plus, les représentants de TotalEnergies ont expliqué à la délégation que de par la grande viscosité du pétrole dans la région, il était peu probable que ce pétrole puisse donner lieu à des fuites importantes. Cependant des experts indépendants insistent sur le risque de graves contaminations des sols et des eaux, et qui pourraient avoir des conséquences à long terme³ et l'ESIA elle-même indique qu'en cas de fuite, les sols peuvent polluer jusqu'à 1,8km. Les experts estiment que l'ESIA devrait inclure plus d'informations et de mesures de mitigation quant aux risques de pollution des nappes phréatiques par du pétrole ou des produits chimiques par exemple.



1 - Unplanned event section of ESIA p.5

2 - Rapport E-Tech International, "Review of Adequacy of Environmental Mitigation in the ESIA for the Tanzania Section of the East Africa Crude Oil Pipeline", p. 12 juin 2019

3 - Ibid

Risques sismiques

L'Ouganda est également confronté à des risques sismiques importants. D'après le Stockholm Environment Institute, *“les risques de déversement de l'oléoduc sont considérablement exacerbés par le fait que sa trajectoire prévue traverse la Rift Valley, l'une des régions géologiquement les plus actives du monde.”* Le cabinet d'expertise rappelle qu'au cours des 20 dernières années, *“plus de 300 événements d'une magnitude supérieure à 4,5 sur l'échelle de Richter ont été enregistrés”*. Les conséquences d'un tremblement de terre qui endommagerait l'oléoduc seraient désastreuses pour l'environnement, et les ESIA des projets Tilenga et EACOP évoquent eux-même le risque de fuite suite à des tremblements de terre. Lorsque la délégation a interrogé les représentants de TotalEnergies sur ce point, ceux-ci ont expliqué que ce risque était pris en compte par les ESIA. Pourtant les ESIA restent peu claires sur les mesures d'urgence mises en place si un séisme venait à toucher les installations. Une nouvelle fois, les experts indépendants mettent en garde sur le manque de considération par les ESIA des impacts potentiellement dévastateurs qu'aurait un séisme et préconise que ces risques devraient être intégrés dans un Plan de préparation et de réponses aux situations d'urgence, qui n'est toujours pas publié.



Des documents clés toujours manquants

Des documents clés liés à l'impact environnemental des projets et mentionnés dans les ESIA n'étaient (et pour certains, ne sont toujours) pas publics, malgré les demandes répétées de la société civile ougandaise. En particulier, aucune des ESIA ne contient les plans de gestion sociale et environnementale (PGES). Il est ainsi impossible d'analyser la suffisance des mesures d'évitement, de réduction et de compensation des risques.

Pour le projet Tilenga, ceux-ci furent finalement partagés avec un cercle restreint d'associations en juillet 2020, soit plus de deux ans après la publication de l'ESIA et près d'un an et demi après son approbation alors qu'ils devaient en faire partie intégrante. Malgré ce retard, les organisations de la société civile n'ont eu qu'une quinzaine de jours pour revoir les 1774 pages des 28 plans de gestion. Le 7 août 2020, plusieurs organisations ougandaises ont écrit à NEMA, l'autorité environnementale, lui demandant de résoudre les illégalités et irrégularités de la consultation publique portant sur ces PGES.¹

Malgré le délai inacceptablement court qu'elles ont eu, les organisations ont remarqué que des éléments clés manquaient, notamment un descriptif des risques (« statement of risk »), une liste des parties prenantes et de leurs rôles en lien avec les risques identifiés, et surtout, un calendrier de mise en œuvre des mesures de mitigation. En ce qui concerne les PGES de l'EACOP, lors d'une réunion avec les parties prenantes, le directeur de projet, Mr Marchenko, notait que ceux-ci seraient appliqués si l'ESIA est approuvée². L'étude E-Tech recommande de façon évidente que ceux-ci soient revus et approuvés par des audits indépendants avant que la construction ne commence³.

Changement climatique

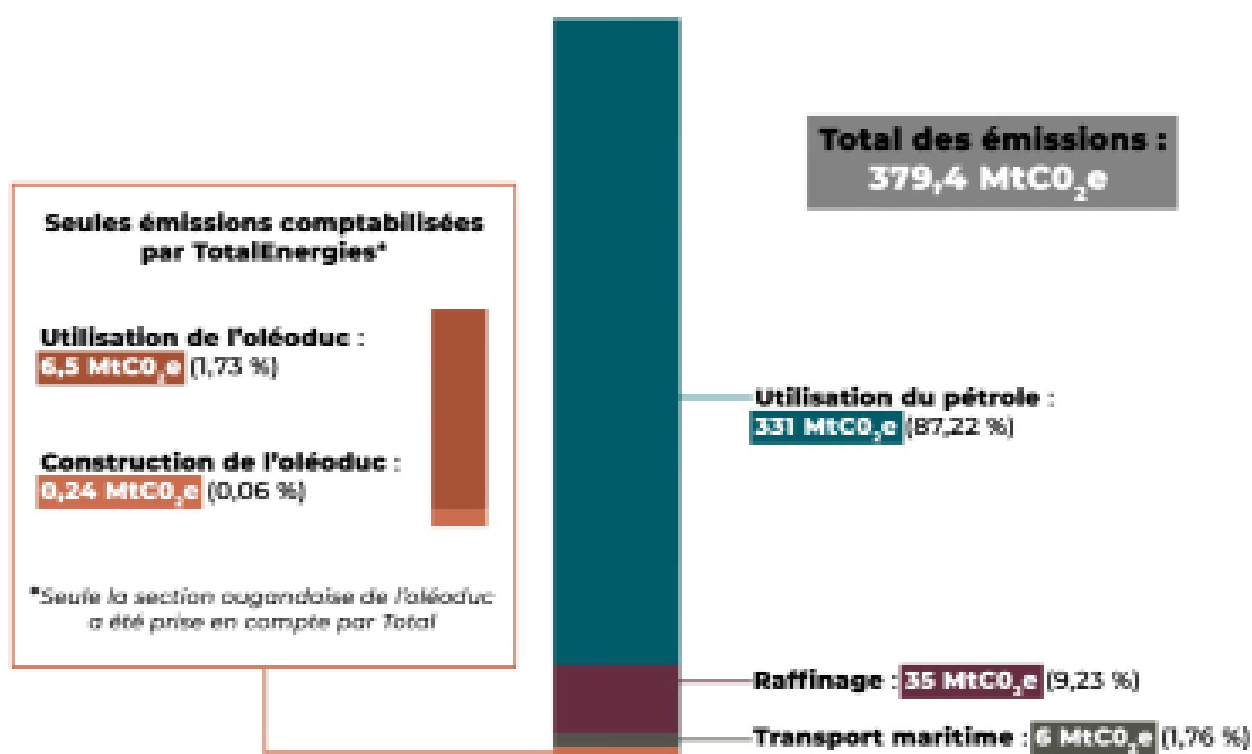
Certains acteurs de la société civile sont opposés au projet en raison de ses impacts environnementaux et climatiques. Un membre d'une ONG locale explique que *« le fait que l'Ouganda ait du pétrole n'amènera pas de développement économique pour les gens ordinaires, cela pourrait même avoir l'effet inverse, car ils vont perdre leurs terres, les violences domestiques vont augmenter, la jeunesse se tourne vers des activités criminelles faute d'alternative »*. La délégation a également rencontré des activistes climatiques, qui ont expliqué à quel point le changement climatique touchait déjà l'Ouganda, principalement en raison des sécheresses, et que les femmes étaient plus particulièrement affectées. Ce sont elles qui s'occupent de la maison, qui cultivent les terres, elles doivent désormais parcourir de plus longues distances pour aller chercher de l'eau et les pénuries de nourriture sont souvent à l'origine de violences domestiques. Une des activistes raconte qu'en raison du manque de nourriture *« certains parents doivent vendre leurs filles à de riches hommes afin d'obtenir assez d'argent pour acheter à manger en raison des sécheresses »*.

1 - 140 CSO concerns regarding irregular and illegal Tilenga ESMPs review process by Total E&P Uganda, B.V, 5 août 2020.

2 - AFIEGO, [Compte-rendu résumé de la réunion entre les OSC et l'équipe développement de l'EACOP](#), février 2020, p5

3 - Étude E-Tech ESIA EACOP, op. cit., pp. 1 et 14-15

**ÉMISSIONS LIÉES AU PROJET EACOP (EN MILLIONS DE TONNES D'ÉQUIVALENT CO₂e),
PENDANT TOUTE LA DURÉE DU PROJET (25 ANS)**



Source : Études d'impact social et environnemental de l'EACOP réalisées par Total et rapport du Climate Accountability Institute, juillet 2022.

L'alerte a été largement donnée quant à l'urgence climatique, ainsi que la nécessité de mesures rapides et dans les précédents pour réduire les émissions anthropiques de gaz à effet de serre, et le dernier rapport du GIEC est plus alarmant que jamais. Comme l'explique dans l'ESIA du projet, « l'Ouganda est extrêmement vulnérable au changement climatique [et] depuis 1960, les températures annuelles moyennes ont augmenté de 1,3°C et les saisons des pluies annuelles et saisonnières ont considérablement diminué dans tout l'Ouganda. Les précipitations sont devenues plus difficiles à prévoir et étalées de manière plus homogène au cours de l'année. L'Ouganda est vulnérable à l'accroissement des variations climatiques et des températures [et] les projections prévoient une augmentation de la sévérité et de la fréquence des événements extrêmes, comme les sécheresses et les inondations. » Lors de la mission, des centaines de morts dus à la famine depuis le début de l'été faisaient la une des journaux, et durant les derniers jours de la mission, des dizaines de morts dans des crues éclair dans le nord-est du pays étaient à déplorer. Un rapport de l'Agence Internationale de l'Énergie explique dans le cadre de ses scénarios vers la neutralité carbone en 2050, qu'« au-delà des projets déjà en exploitation en 2021, aucun nouveau projet pétrolier ou gazier n'est inclus dans leur scénarios, et qu'aucune nouvelles mines de charbon ni d'extension de mines existantes n'est nécessaire »¹.

1 - International Energy Agency, « [Net Zero By 2050: a roadman for the global energy sector](#) », mai 2021

Dans ce contexte, les projets Tilenga et EACOP, qui visent à extraire et transporter du pétrole, auront de fait un impact important sur le climat. À la fois dans les ESIA et durant la rencontre avec la délégation du Parlement Européen, TotalEnergies explique que des mesures seront mises en place pour réduire l'empreinte carbone du projet, limitant ainsi les émissions de gaz à effet de serre à moins de 10 kg CO₂eq/boe, comparé à une moyenne africaine de 33 kg CO₂eq/boe (Barrel of Oil Equivalent). Cette estimation est problématique dans la mesure où l'empreinte carbone du projet n'inclut que les émissions du périmètre 1 et 2 (émissions de CO₂ directes et indirectes liées uniquement à la phase opérationnelle du projet) alors que les émissions liées à l'usage du pétrole par les utilisateurs en aval (périmètre 3), et qui représente la grande majorité des émissions qui y sont liées, ne sont pas prises en compte dans les estimations de l'ESIA. Ne sont pas non plus pris en compte par TotalEnergies les émissions de carbone liées au transport maritime, ni celles liées aux activités de raffinage. Au pic de production, on estime que plus de 33 millions de tonnes de carbone seraient émises chaque année, soit près du double des émissions totales combinées de l'Ouganda et de la Tanzanie¹. Selon des experts indépendants, l'empreinte carbone du projet devrait être à réévaluer afin d'inclure les émissions de gaz à effet de serre directement liées au pétrole transporté par le projet EACOP, ainsi que les émissions liées au gaz ou au pétrole utilisé en amont afin de fournir de l'électricité aux stations de pompage et de chauffage de l'oléoduc. En attribuant ces émissions au bilan des émissions de l'Ouganda « *cela ferait en réalité augmenter les émissions annuelles ougandaises d'environ 57%* »².

Les représentants de TotalEnergies ont également expliqué aux députés européens présents que le gaz qui serait collecté comme sous-produit de l'extraction du pétrole serait utilisé pour fournir le marché régional et ainsi encourager la substitution par le gaz, du charbon de bois, toujours largement utilisé par la population pour les utilisations domestiques, ce qui permettrait ainsi de réduire la déforestation. La pollution de l'air due à l'utilisation du charbon de bois est en effet un problème important, à la fois en termes de santé publique et d'émissions carbone. Mais les problèmes principaux concernant l'énergie en Ouganda sont la distribution et les prix. Il n'existe pas de réseau de distribution, la population n'est pas équipée ou ne pourrait pas se le permettre, et il y a des inquiétudes généralement répandues quant à la sécurité des bouteilles de gaz pour un usage domestique. Sur la base des échanges que les députés ont pu avoir, à la fois avec les représentants de TotalEnergies et les autorités dont dépendent les questions de distribution de l'énergie, la manière dont ces problèmes pourraient être résolus et dont le gaz issu des projets pourrait in fine réduire l'usage du charbon de bois pour l'usage domestique reste incertaine.

La délégation a abordé de manière approfondie les questions du changement climatique et d'extraire de nouvelles ressources fossiles jusqu'ici inexploitées avec les représentants du gouvernement ougandais et les autres parties prenantes. Lors de ces échanges, les députés ont mis l'accent sur le fait que les critiques et les questions soulevées dans le cadre du projet EACOP ne visaient en aucune manière à empêcher le

1 - Les Amis de la Terre, "[World heritage forever? how banks can protect the world's most iconic cultural and natural sites](#)", juillet 2021.

2 - OXFAM, "[Review of the adequacy of environmental mitigation in the ESIA for the East Africa Crude Oil Pipeline in Uganda](#)" août 2019.

développement de l'Ouganda, et que dans le contexte du changement climatique, leur priorité était de travailler avec l'Ouganda afin de trouver des solutions et des alternatives qui permettraient au pays de se développer tout en luttant contre le changement climatique. Du côté des autorités ougandaises, alors que plusieurs des députés rencontrés étaient dérangés par ce projet pétrolier du fait des impacts du changement climatique, les représentants du Ministère de l'Énergie ont rappelé que l'empreinte carbone de l'Ouganda était extrêmement faible comparée à celles d'autres pays, et que 80% du mix énergétique actuel du pays provient d'énergie hydroélectrique. Les représentants du gouvernement ougandais ont également souligné l'existence d'un Plan d'Action Climat. La secrétaire permanente auprès du ministère de l'Énergie a également rappelé que le gouvernement avait mis en place des mécanismes de surveillance afin de veiller au respect des lois environnementales ougandaises par les entreprises dans le cadre de leurs activités.

Questions de transparence et teneur des débats en Ouganda sur le secteur pétrolier

Il y a très peu de transparence concernant le contrat signé entre TotalEnergies et le gouvernement ougandais et notamment sur la manière dont les revenus du projet seront partagés entre les deux partis. Durant leur rencontre avec la représentante du ministère de l'Énergie, les députés européens ont reçu l'assurance que le contrat de partage de production était accessible à tous les membres du Parlement ougandais, ce qui a ensuite été démenti lors de la rencontre de la délégation avec des députés ougandais, qui ont expliqué ne pas avoir accès à ce document.

La corruption est un problème systémique en Ouganda¹, ce qui remet en question la façon dont les revenus de l'exploitation pétrolière pourraient être effectivement réinvestis au bénéfice de la population dans son ensemble. Un des députés ougandais rencontrés a également soulevé ce point, et a expliqué que les problèmes de corruption sont présents à tous les niveaux en Ouganda, et particulièrement dans les secteurs fossiles. Un autre député rencontré et appartenant à l'opposition a également formulés ses inquiétudes et son besoin de mieux comprendre quels seront les impacts et bénéfices réels du secteur pétrolier en Ouganda, et estimé que les aspects sociaux et environnementaux de l'oléoduc n'avaient pas été assez débattus lors de la présentation du projet au Parlement. Ce même député a également mentionné que l'élaboration de la loi autorisant le projet avait également manqué de transparence, et que certaines parties du texte avaient été finalisées hors du parlement et sans surveillance du processus possible.

Les députés ougandais rencontrés ont évoqué leurs inquiétudes quant aux conséquences du changement climatique en Ouganda et qui se manifestent de plus en plus clairement. Les sécheresses répétées affectent les ressources en nourriture de la population, mais aussi des animaux sauvages, qui s'aventurent de plus en plus souvent dans les zones habitées à la recherche de nourriture, ce qui crée de nombreux problèmes pour la population et l'agriculture.

1 - L'Ouganda se classe 144 sur 180 pays dans le 2021 Corruption Perceptions Index publié par [transparency.org](https://www.transparency.org).

D'après les députés rencontrés par la délégation, il y a également un manque récurrent d'information sur l'état de l'environnement en Ouganda, ce qui ne permet pas d'évaluer clairement l'impact qu'aura le projet pétrolier.

Conclusion

Comme souligné dans ce rapport, les narratifs autour de ces projets pétroliers en Ouganda et Tanzanie divergent. Les témoignages de populations directement impactées montrent que les pratiques opérées pour la réalisation de ces projets posent de sérieux problèmes concernant les droits humains - particulièrement en ce qui concerne le processus d'acquisition des terres - ainsi que la préservation de l'environnement, les études d'impacts réalisées par TotalEnergies étant fortement contestées, et les projets participant activement au dérèglement climatique de par la quantité d'émissions de CO2 émises chaque année pendant la durée du projet (377,6 millions de tonnes métriques de CO2 sur 25 ans).

C'est pourquoi, suite à leur mission sur le terrain et compte tenu des constats adressés ci-dessus, les eurodéputés ont décidé à leur retour de travailler sur une résolution d'urgence sur les violations des droits de l'homme en Ouganda et en Tanzanie en lien avec les investissements réalisés dans des projets fondés sur les énergies fossiles (2022/2826(RSP)) qui a été votée le 15 septembre 2022.

Dans cette résolution, le Parlement européen se dit vivement préoccupé par les violations des droits de l'homme commises en Ouganda et en Tanzanie en lien avec les investissements réalisés dans le secteur des énergies fossiles, et demande notamment :

- que les personnes expropriées ou se voyant refuser l'accès à leurs terres (près de 118 000 personnes) soient indemnisées rapidement, de manière juste et suffisante, comme le prévoit la constitution de l'Ouganda et comme l'ont promis les compagnies et de fournir une réparation à ceux qui ont subi les conséquences des opérations pétrolières liées à ces deux projets EACOP et Tilenga,
- qu'une directive forte et ambitieuse sur le devoir de vigilance des entreprises et un instrument international contraignant soient instaurés afin d'assurer le respect de leurs obligations en matière de droits de l'Homme et de climat,
- à TotalEnergies et aux autorités Ougandaises et Tanzaniennes "qu'ils protègent l'environnement et mettent fin aux activités d'extraction dans des écosystèmes protégés et sensibles, y compris sur les rives du lac Albert, et qu'ils s'engagent à employer les meilleurs moyens disponibles pour préserver la culture, la santé et l'avenir des communautés touchées"

En outre, des alternatives aux projets EACOP et Tilenga ont déjà été pensées par des associations ougandaises qui ont développé des recherches notamment autour de cinq secteurs : l'énergie propre, le tourisme et la préservation de l'environnement, la gestion des ressources naturelles et forestières, l'agriculture et la pêche durable, et la concentration sur le niveau régional pour que cette nouvelle économie verte de l'Ouganda profite à la population de toute l'Afrique de l'Est.

D'après les études réalisées par le gouvernement Ougandais lui-même, un développement plus durable serait bénéfique pour l'économie nationale. D'après le Uganda Green Growth development strategy 2017-18 - 2030/31, une telle transformation de l'économie permettrait la création de plus de 4 millions d'emplois ainsi qu'une hausse du PIB de 10% d'ici à 2040.

D'après TotalEnergies, l'industrie pétrolière quant à elle permettrait de créer 11 000 emplois directs et 47 000 emplois indirects pendant la phase de construction, et uniquement 900 emplois directs et 2 400 emplois indirects pendant la phase de production. Surtout la très grande majorité de ces emplois auront lieu uniquement pendant la phase de construction de l'oléoduc. De plus, ce projet risque de nuire au développement des autres secteurs économiques verts, et notamment au secteur touristique.

D'un point de vue économique également, une étude de la Netherlands Commission for Environmental Assessment montre que les bénéfices économiques du tourisme dans le parc national des Murchison Falls en Ouganda pourraient être plus importants que les revenus potentiels induits par l'exploitation pétrolière dans le parc : la contribution totale du secteur du tourisme national a contribué en 2014 à hauteur de 6 395 millions USD à l'économie nationale et devrait atteindre 13 093 millions USD en 2025, soit 10,2 % de l'économie du pays. Aussi, cette dimension économique essentielle mériterait d'être sérieusement creusée durant la période d'arrêt des travaux temporaires demandée par le Parlement européen dans sa résolution afin de développer un projet de développement en Ouganda qui soit plus durable et plus respectueux à la fois de l'environnement et des droits Humains.

Par ce rapport, la délégation a souhaité relater tous les témoignages des personnes rencontrées durant le voyage et qui ont rapporté de nombreuses violations des droits humains en lien avec les projets Tilenga et EACOP, ainsi que de tous les acteurs impliqués dans ces projets. La délégation souhaite condamner toutes violations des droits Humains et de l'environnement en lien avec les projets Tilenga et EACOP en Ouganda et en Tanzanie et appelle à ce que ces violations cessent immédiatement.